Vol. 19 No. 14 Edmonton, mercredi le 19 juin 1985 20 pages 0.50

La pensée de la semaine

Il faut presqu'avoir connu le malheur pour apprécier le bonheur.

Gabriel Paradis

Semaine judiciaire chargée pour les francophones hors Québec

Saskatchewan - Manitoba: *Un avertissement pour l'Alberta?*

par Yves Lavertu

EDMONTON - Deux décisions judicaires rendues la semaine dernière concernant les droits linguistiques des francophones risqueront peut-être d'entraîner des retombées au plan juridique pour la province de l'Alberta.

Mercredi le 12 juin, la Cour du banc de la reine de Saskatchewan se prononçait sur la possibilité pour un inculpé d'obtenir dans cette province son procès devant un juge et un jury francophones. Jeudi le 13 juin, la Cour Suprême du Canada met fin à un suspense et émet l'avis que les lois manitobaines qui n'ont pas de version française sont invalides.

De l'avis de l'avocate alberaine Mary Moreau (en attente d'une décision dans le cas Paquette pour un procès en français), les deux événements de la semaine dernière viennent probablement de déverrouiller le blocage dans un processus judiciaire embourbé depuis quelques temps dans les trois provinces des Prairies.

Les procès-remorques

Depuis près de deux ans, le cas Mercure en Saskatchewan trépigne en attente de l'actuelle décision de la Cour Suprême concernant les droits linguistiques des Franco-Manitobains. Ici en Alberta, l'ingénieur Yvon Lefebvre de Calgary qui avait également entamé des poursuites pour la reconnaissance d'un procès en français dans cette province, s'était également vu répondre que son cas ne serait statué qu'à la lumière de la décision Mercure.

Me Moreau estime que l'émission de l'avis de la semaine dernière dans le cas du Manitoba donne donc à la Cour Suprême le rôle de locomotive afin de remettre sur rails d'autres procès jus-

Voir bilinguisme page 2.

Tournoi de golf de l'ACFA de Bonnyville: 10e édition

par Daniel Tremblay

Le comité organisateur: Renald Bérubé - Gilbert Proulx - Faye Mercier - André Bélanger - Paul Dumont (anticoquilles) assisté de plusieurs bénévoles.

Malgré une température chaude et pluvieuse, les quelques 45 participants au tournoi de golf de Bonnyville, ont pu commencer comme prévu à 8h30 pile. Les participants, en majorité de Bonnyville, ont eu la joie d'accueillir des joueurs en provenance d'Edmonton, St-Paul et Falher. Mme Myriam Laberge-Deslauriers, présidente de l'ACFA provinciale s'y est beaucoup amusée, M. Léo Vasseur, maire de Bonnyville et M. Raymond Deslauriers de la Société Radio-Canada ont été très remarqués. D'ailleurs, bien des trophées ont été offerts par C.H.F.A. et tous les prix de participation étaient des gracieusités des hommes d'affaires de Bonnyville. De nombreux convives se sont joints aux participants pour le souper au Bar B.Q. steak. Délicieux!

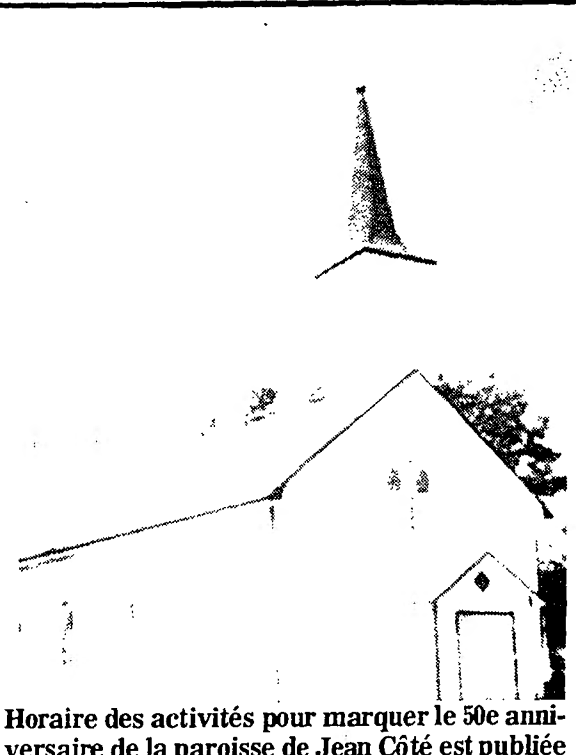
Simon Dallaire fait les présentations habituelles des trophées aux gagnants. (Voir autres photos p.16)

Liste des gagnants

Les dames:
Cécile Richard (4e année)
Faye Mercier
Elaine Sylvestre
Coup le plus long: Cécile Richard
Coup le plus près du drapeau: Adrienne Lapointe
Trou caché: Faye Mercier

Les hommes:
Maurice Sylvestre
Marcel Labrie
Maurice Sylvestre
Coup le plus long: Joe Deschaine
Coup le plus près du drapeau: Marcel Lemire
Trou caché: Hervé Soucy

Les jeunes:
Donald Sylvestre
Darcy Muller
Curtis Joly
Coup le plus long: Darcy Muller
Coup le plus près du drapeau: Darcy Muller
Trou caché: Paul Savard
Prix coco: Paul Lamoureux



Horaire des activités pour marquer le 50e anniversaire de la paroisse de Jean Côté est publiée en pages 10 et 11.

Cent ans d'attente pour les Franco-Manitobains

par Yves Lavertu

EDMONTON - En déclarant invalides la plupart des 4,500 lois adoptées par le gouvernement du Manitoba depuis 1890, la Cour Suprême du Canada a voulu rectifier une "injustice historique" commise à l'endroit des Franco-Manitobains.

En 1870, lors de l'entrée du Manitoba dans la confédération canadienne, la province s'engage de façon constitutionnelle à adopter un bilinguisme au niveau des lois et devant les tribunaux.

Vingt ans plus tard en 1890, le gouvernement manitobain promulgue la Loi sur la langue officielle abrogeant ainsi les droits linguistiques des Franco-Manitobains au profit d'une seule langue officielle: l'anglais.

En 1979, la Cour Suprême du Canada déclare anticonstitutionnelle la loi manitobaine sur la langue officielle. Les droits de la minorité francophone de la province sont alors reconnus par le plus haut tribunal du pays.

En 1983, le gouvernement néo-démocrate de la province propose un arrangement avec les Franco-Manitobains. Au lieu de traduire les quelque milliers de lois dont plusieurs sont désuètes, on veut troquer la fastidieuse tâche au profit de l'accroissement de services en français à la communauté franco-manitobaine. Ceux-ci acceptent du fait que ces gains sont plus avantageux et plus tangibles pour ces derniers.

Durant la même année, une levée de boucliers encadrée par l'opposition officielle, le Parti conservateur s'organise. On veut tout simplement s'opposer à l'éventuel arrangement. En octobre 1983, on doit procéder à un plébiscite pour sonder la faveur populaire face au projet. Soixante-quinze pour cent des Manitobains s'opposent à l'extension des services aux Franco-Manitobains. Le gouvernement néo-démocrate fait alors marche arrière et doit battre en retraite.

Pour éclairer la question des droits linguistiques des Franco-Manitobains, on recourt à nouveau à la Cour Suprême. La semaine dernière, celle-ci confirmait que les lois manitobaines adoptée en anglais seulement sont illégales, invalides.

Selon certains experts, la traduction de ces lois coûtera environ 20 millions de dollars. Certains lancent le chiffre de 50. Le gouvernement fédéral a déjà offert son aide au Manitoba pour traduire toute cette législation. Un nouvel arrangement comme celui ayant manqué de se produire entre le gouvernement et les quelque 52,000 Franco-Manitobains semble écarté pour le moment.

bilinguisme devant les tribunaux provinciaux

suite de la page 1.

que là à la remorque de la décision de l'instance judiciaire suprême du pays.

En plus du dégel du processus, Me Moreau considère que le récent avis de la Cour Suprême sur le problème manitobain aura pour effet de renforcer la position de ceux qui défendent en Alberta le bilinguisme devant les tribunaux provinciaux.

Ainsi, face à l'emploi du terme juridique "shall", la Cour Suprême vient d'indiquer que sa signification déborde le fait d'une simple option. Elle ouvre plutôt carrément sur une obligation, un devoir. Le terme, sujet de controverse, avait selon Me Moreau servi jusqu'ici d'échappatoire pour les défenseurs du statu quo en Alberta. Ces derniers souvent confrontés à ce vocable dans divers textes de loi interprétaient celui-ci comme un choix non empreint d'un caractère obligatoire. Selon Me Moreau, la déclaration des juges vient uniformiser à la grandeur du pays la signification de ce terme. Il devient une arme de combat beaucoup plus solide pour les francophones.

Des "radiations" jusqu'en Alberta

Cependant, la décision de Saskatchewan risque d'avoir des conséquences encore plus nettes pour certaines issues de poursuites judiciaires entreprises par des francophones en Alberta. En octroyant la possibilité pour Michel Tremblay de bénéficier d'un procès en français en Saskatchewan, la Cour du banc de la reine de cette province s'était rangée derrière deux arguments dont un constitue la pièce-maîtresse des cas Mercure, Lefebvre et Paquette. Il s'agit de l'article 110 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest de 1886. Cet argument statuait sur la validité de l'anglais et du français dans la législation et devant les tribunaux des "anciens" Territoires du Nord-Ouest.

Pour Mary Moreau, si l'article 110 est toujours en vigueur en Saskatchewan (selon la décision de la Cour du banc de la reine), il l'est également en Alberta puisque ces deux provinces sont issues du fractionnement en 1905 des vastes Territoires du Nord-Ouest.

De plus, le procès Tremblay prouve selon Me Moreau qu'il est pertinent d'invoquer l'article 15 sur les droits à l'égalité de la Charte canadienne des droits et libertés afin de demander un procès en français dans une province à majorité anglophone.

Pour Me Moreau la décision de la Cour du banc de la reine de Saskatchewan vient à point nommé dans le dossier de son client, M. Luc Paquette. En attente d'un jugement sur la possibilité ou non d'obtenir un procès en français dans une cour provinciale alberaine, Me Moreau considère que la décision de Saskatchewan constituera sûrement aux yeux du juge Sinclair une jurisprudence dont il ne pourra passer outre.

* * *

Enfin sur le plan politique, les dirigeants de l'Association canadienne-française de l'Alberta ont déclaré à la chaîne albertaine de Radio-Canada que la décision de la Cour Suprême du Canada dans l'affaire des droits linguistiques des Franco-Manitobains peut être considérée comme un coup de semonce pour le gouvernement albertain. On souhaite en effet que le cabinet Lougheed sorte de sa torpeur, qu'il cesse de faire la sourde oreille aux revendications des Franco-Albertains et fasse preuve de leadership en ce sens.

Maison française de Calgary

L'ACFA claque la porte

par Yves Lavertu

Lundi le 27 mai dernier, l'ACFA régionale s'est retirée de la Société de la Maison française de Calgary.

Rejoint pour une interview téléphonique, la présidente de l'ACFA de Calgary, Mme Lise Sirois a indiqué que les motifs immédiats du départ de l'organisme sont dûs à un manquement de la Société qui n'aurait pas respecté selon l'ACFA ses propres statuts et règlements.

Plus précisément, l'ACFA reproche aux dirigeants de la Maison française de s'être accaparés le projet d'un Complexe francophone alors que ses responsables comptaient piloter eux-même le dossier.

Mme Sirois explique que l'idée d'un Complexe francophone prend ses origines dans un premier projet, le Centre socio-culturel. Celui-ci était alors parrainé principalement par la Société franco-canadienne de Calgary. Une alliance s'était créée par la suite entre la Société franco-canadienne et l'ACFA pour piloter le dossier du futur Complexe francophone.

Interrogée sur sa réaction, la présidente de la Société de la Maison française de Calgary, Mme Ruth Mac Farlane s'est dite surprise du changement de cap de l'ACFA dans sa perception des responsabilités à assumer pour mener le projet à bon port.

Selon Mme Mac Farlane, les différents parties en cause (incluant la Maison française) avaient convenu le 19 novembre dernier de former un comité d'étude conjoint afin d'analyser concrètement la faisabilité du Complexe francophone (qu'on dénomme Centre polyvalent à la Maison française).

Ruth Mac Farlane a admis que la Maison française met au rancart pour l'instant l'idée du Centre polyvalent.

Le Franco en vrac

Quoi de neuf à Bonnyville?

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), régionale de Bonnyville demande d'être impliquée dans les discussions entourant la création d'une nouvelle école dans la région de Bonnyville. Devant la soumission de projets au sein de la commission scolaire qui auraient pour conséquence de disperser les francophones de la région dans différentes écoles à cette occasion, l'ACFA veut présenter son point de vue. L'ACFA préférerait voir regrouper le plus possible les élèves francophones de différents niveaux dans une même école ou du moins dans une même partie de celle-ci.

Dans un tout autre ordre d'idées mais toujours au sujet de Bonnyville, le Conseil scolaire du Lakeland vient d'accepter la résignation de M. Alain Nogue qui occupait le poste de directeur général adjoint au sein du Conseil scolaire.

Toujours plus haut!

A l'occasion de l'annonce d'un prix d'excellence décerné à la ville d'Edmonton pour son administration financière, le maire Laurence Decore a tenu à souligner la contribution importante de Myriam Laberge pour le développement d'une nouvelle approche du traitement budgétaire. Mme Laberge qui est employée au niveau de l'administration municipale a contribué à décrocher pour la ville cette mention d'honneur. Cette dernière est présidente générale de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA).

Le Franco Régional

A Plamondon

19 finissants cette année

par Raymonde Ménard

PLAMONDON - Samedi le 15 mai eut lieu les cérémonies de la remise des diplômes 1985 à Plamondon.

En ce beau jour de mai, 19 élèves, le plus gros groupe de finissants à Plamondon, célèbrent avec professeurs, parents et amis leurs douze années de travail à l'école.

Les cérémonies commencèrent dans l'après-midi avec une célébration à l'église. Le père Roger Sicotte était l'aumônier. Il leur a souligné que les professeurs, parents et la communauté et la communauté s'attendaient à beaufallait mettre leur vie "sur la ligne" ... comme Jésus l'a fait.



Les finissants fiers de leur succès et pour cause.

Après la messe les finissants et leurs 200 invités se sont rendus à la salle communautaire pour un somptueux banquet préparé pr Mme Marie Dubé et Mme Mac Plamondon.

Parmi les invités spéciaux pour cette occasion: M. et Mme Denis Ménard (Denis était maître de cérémonie), M. et Mme Ted Langford (Ted est président de Alberta Vocational Center à Lac La Biche), M. et Mme Alex Connelly (Alex est commissaire d'école), ainsi que Mme Olga Meardi et M. l'Abbé Sicotte.

M. Langford parla aux finissants de leur vision, ainsi que la vision que leurs professeurs, parents et communauté ont pour eux. Il remarqua que l'atmosphère entre les étudiants était faite de camaraderie et d'amitié. Ce sont des qualités rares dans les gros centres et pour cette raison Plamondon est enviée par les communautés environnantes. Il rappella aux finissants qu'il sera de plus en plus important de voir à la préservation et la conservation ainsi que de vivre en harmonie. M. Langford a déclaré que ces derniers assisteront à un plus grand développement spirituel de l'homme. Il a fini son discours en avertissant les finissants d'être flexibles et ouverts de ne pas s'isoler mais de partager, se compromettre et s'impliquer car ils sont "Les bâtisseurs de Demain".

L'allocution en français à été prononcée par Lise Ménard tandis que l'allocution en anglais a été faite par Karen Gauthier.

Les trophées et objets-souvenirs furent présentés par M. Archie Girard, directeur de l'école et Kevin Paré, président de l'Union des étudiants. Karen Gauthier fut la récipiendaire d'un prix spéciale: Le Citizenship Award dont le donateur est M. Jack Shields, notre représentant à la Chambre des Communes.

Ce fut une journée très spéciale et bien préparée pour les finissants qui sont: Mona Amiot, Rick Bélanger, Richard Bourassa, Doyle Cardinal, Leanne Connelly, Karen Gauthier, Sherry Gauthier, Terri Kreeft, Travis Lansing, David Lloyd, Lise Ménard, Dale Mountain, Dwayne Paré, Dan Plamondon, Darrell Plamondon, Claude Schaub, Gérald Ulliac, Diane-Marie Wicker, Lance Wilkinson.

Six des finissants vont continuer leurs études à Edmonton. Mona Amiot et Darrelle Plamondon iront à N.A.I.T., Leanne Connelly et Lise Ménard à l'Université de l'Alberta, Karen Gauthier à la Faculté St-Jean et Sherry Gauthier à l'hôpital Royal Alex.

Sincères félicitations et bons voeux à tous les finissants. Aux parents et professeurs pour leurs dévouement et leur bon travail, un grand merci.

Plamondon en bref

par Raymonde Ménard

PLAMONDON - Depuis que le village de Plamondon est sorti de la tutelle, les choses se remettent en place.

Le Club de Curling est heureux du fait qu'il ont reçu une subvention pour la construction du bâtiment. La construction est commencée et on espère voir le projet complété cet automne.

La qualité de l'eau pour la consommation à Plamondon a été remise en question depuis plusieurs années. Le nouveau conseil étudie la situation et un projet sera mis sur pied afin d'améliorer la situation.

Et maintenant quelques points d'intérêt.

Cet été, le Musée de Plamondon sera ouvert. Une jeune employée sera disponible durant les mois de juillet et août.

La division de pêche et faune se servira du 3ième compartiment de la lagune à Plamondon comme vivier pour les jeunes dorés. L'eau a été analysée et est en bonne condition pour recevoir ces poissons. Plus tard, en se servant du crique, les poissons seront transférés dans les eaux froides du Lac La Biche.

A Bonnyville

Des cours de natation en français

par Daniel Tremblay

Lors d'une rencontre avec Mme Doris Langrisge qui travaille à la piscine municipale de Bonnyville, j'ai appris que tous ceux qui aimeraient suivre des cours en français sont les bienvenus. Ceci est possible depuis 4 ans déjà. Nous disposons de 3 professeurs qui parlent bien le français. Il suffit de communiquer avec le département "Récréation et parc".

Les leçons se donnent à tous les niveaux et par groupe de 8 personnes. Je profite de ces quelques lignes pour remercier les employés de la ville de Bonnyville et surtout féliciter les parents qui ont insisté pour faire suivre des cours de natation en français à leurs enfants et à eux-même.

EDITORIAL par Paul Denis

Au Manitoba: nouveaux acteurs, même scénario

Au mois de mai 1983, le premier ministre du Manitoba, M. Howard Pawley avait conclu une entente tripartite avec le gouvernement canadien dirigé à ce moment là par Pierre Trudeau et la Société franco-manitobaine, M. Léo Robert président.

Le gouvernement néo-démocrate de Howard Pawley se sentait obligé d'arriver à ce compromis puisque le cas de l'avocat Roger Bilodeau de St-Boniface allait en appel devant la Cour Suprême du Canada et que cette cour pourrait fort bien déclarer nulles et sans effet toutes les lois du Manitoba adoptées depuis 1890.

Ce projet d'entente avec la francophonie manitobaine allait de bon train quand le parti conservateur en opposition, avec l'incorrigible Sterling Lyon en tête, s'est amusé à saboter le compromis qui aurait accordé des services en français pour les francophones tout en dispensant le gouvernement de traduire toutes ses lois. Seulement environ 450 des plus importantes lois auraient été traduites.

Tout compte fait, Pawley a dû renoncer à son projet d'entente avec la francophonie et s'est résigné à attendre la décision de la Cour Suprême dans la cause Bilodeau. Mais entre temps le gouvernement Trudeau a décidé de s'en remettre directement à la Cour Suprême en posant une série de questions sur lesquelles les sept juges se sont prononcées à l'unanimité la semaine dernière: **Toutes les lois du Manitoba adoptées par la Législature manitobienne depuis 1890 sont nulles et sans effet.**

Scène I prise 2, même scénario. Maintenant que la Cour Suprême s'est prononcée aussi clairement, le gouvernement manitobain se trouve coincé encore plus qu'auparavant quand la décision de la Cour Suprême n'était qu'une menace dont l'ampleur n'était pas connue. L'idée première d'une entente à l'amiable revient encore plus forte.

Changement d'acteurs! Note importante à reconnaître c'est le changement d'acteurs. Certains ont déjà quitté la scène dont le plus important le premier ministre du temps Pierre Trudeau. Un autre quittera bientôt la scène, soit le premier ministre Howard Pawley qui perdera sans doute les prochaines élections qui s'annoncent pour l'automne. Il sera remplacé dans la chaise du premier ministre par le nouveau chef du parti conservateur M. Gary Filmon. Même la Société franco-manitobaine a changé de président et a élu depuis M. Réal Sabourin.

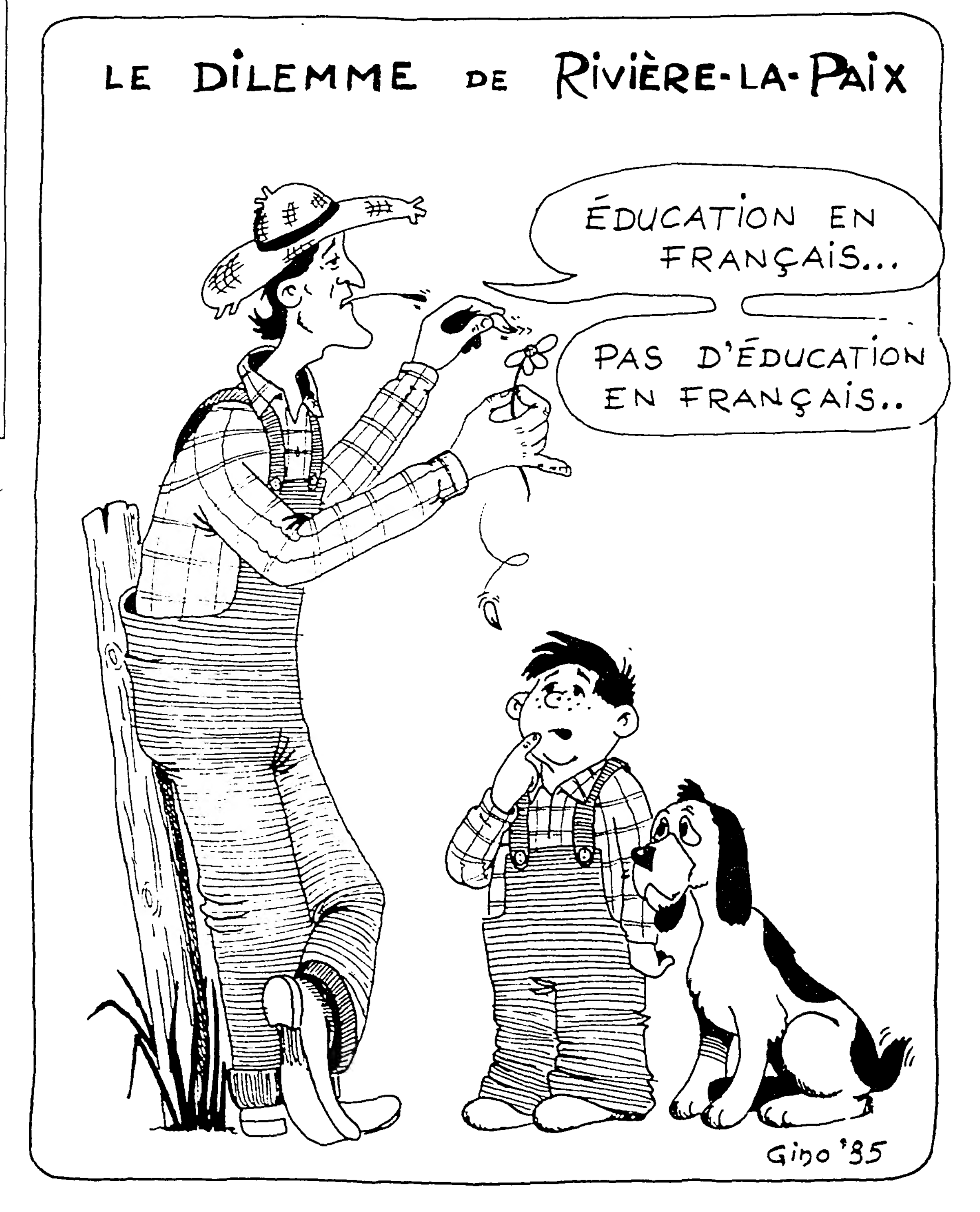
Le changement le plus important cependant c'est la couleur des partis politiques en place pour ce deuxième essai. Les libéraux ont été remplacés par les conservateurs à Ottawa et les conservateurs du Manitoba remplaceront vraisemblablement les néo-démocrates.

Le scénario est le même, les acteurs ont changé et la menace d'une décision de la Cour Suprême s'est actualisée. Les francophones du Manitoba ont de quoi se réjouir. La réalisation d'une entente à l'amiable est de nouveau possible.

Et ce serait justice idéale que de faire signer une telle entente par le parti conservateur du Manitoba, ce même parti qui a dépensé tant d'énergie à empêcher sa réalisation du temps de Trudeau et Pawley.

La meilleure stratégie pour assurer le succès du scénario c'est d'attendre l'élection prochaine des conservateurs au Manitoba. Coincés par la décision de la Cour Suprême et poussés dans le dos par les conservateurs à Ottawa, le nouveau premier ministre Gary Filmon sera bien obligé d'agir dans le sens que l'on veut.

La scène finale! Signature d'une entente avec les principaux acteurs: Brian Mulroney, Gary Filmon et Réal Sabourin; pendant que Sterling Lyon déchire sa carte de membre du parti conservateur du Manitoba!





Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent le Franco

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Administration: Louise McKnight

Photo-composition:
Sylvie Beauchamp-Guillette

Abonnements et montage:
Lorelei Hironaka

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an : 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Lettres ouvertes

Le Franco vous invite à exprimer votre opinion sur n'importe quel sujet qui vous tient à coeur. Toute lettre qui nous parvient pour publication dans les "Lettres ouvertes" doit contenir la signature véritable de l'auteur, son adresse et son numéro de téléphone, mais nous pouvons à la demande du signataire, employer un nom de plume pour protéger l'anonymat. Toute lettre sera publiée, in extenso en autant que possible à condition qu'elle ne soit pas sujet à libelle.

ici Edmonton



Oyé! Oyé!

Ça y est, c'est fait nous avons un nom! Désormais la pré-maternelle de Sherwood Park s'appellera "La Ruche".

C'est en effet lors d'une réunion le lundi 10 mai présidée par Denis Brunet que le comité des parents a choisi un nom pour la pré-maternelle.

Si, en vous baladant dans Sherwood Park, vous remarquez ce nom sur quelque panneau, vous penserez aux enfants qui bénéficient enfin d'une pré-maternelle en français.

Les démarches se concrétisent grâce à un travail d'équipe et un dynamisme soutenu ...

LA ST-JEAN BAPTISTE

GRAND PIQUE-NIQUE FAMILIAL

en cas de pluie le tout sera annulé

LE LUNDI 24 JUIN 1985 À L'ÉCOLE MAURICE LAVALLÉE' (8828 - 95 RUE)

17h30	Activités pour jeunes (kiosques)
18h30	Souper (pique-nique familial)
	Pot de la Fortune (les participants apportent les salades et / ou desserts pour satisfaire aux besoins d'une grande famille)
	Hot dogs et hamburgers, café et jus seront vendus sur place.
19h30	Partie de balle-molle entre Les Étoiles de l'école Maurice Lavallée et Les Vedettes de Radio-Canada.
	L'enjeu: la coupe "mouton"
20h30	Spectacle de variétés en vedette: artistes locaux
	animateur: André Roy

découper

CAMP SOLEIL

Tu aimes ce dessin? Tu aimes colorier ou peindre?

Pourquoi ne pas participer à notre concours, ouvert à tous les jeunes qui comme toi, ont entre 6 et 12 ans.

Le gagnant participera gratuitement au camp Soleil de son choix (Edmonton, St-Albert ou Beaumont) pendant une semaine complète.

Pense y ... Des jeux en plein air, avec de nouveaux amis, des chansons et des rires...

Vite, donne des couleurs à notre dessin et retourne le sans délai à:

ACFA régionale d'Edmonton
9542 - 87e rue
Edmonton, Alberta
T6C 3J1

découper **découper** **découper**



par Claude Cornellier **Spor'dinaire**

Faut bien rire un peu!

Vous savez, des fois dans la vie, je me considère chanceux d'être né où je suis né. Il y a des guerres, des émeutes pour une simple partie de soccer, des détournements aériens ... Bref, de quoi faire apprécier nos feuilles d'érable.

Ici, on a nos grosses montagnes, nos belles plaines, les homards de l'Est et, bien entendu, nos sports. Il y a environ un mois, en pleines séries de la Coupe Stanley, on parlait à mots couverts de l'improbabilité d'une finale Edmonton-Québec, parce que ceci et cela. Vous souvenez-vous?

Et quelle n'est pas ma surprise (et celle de plusieurs petits Canadiens et dix fois plus d'Américains) de constater aujourd'hui que nos Blue Jays et nos Expos dominent leurs ligues respectives! Hé!Hé!Hé! (rire sadique)

Avez-vous pensé quelle serait la cote d'écoute obtenue par ABC s'il fallait qu'on ait droit à une Série Mondiale disputée au nord du 42e parallèle? Hi!Hi!Hi! (rire dément). Inutile de dire que les voisins du Sud ne trouveraient pas cela très rigolo.

Evidemment, le mois d'octobre est encore loin. Rien n'empêche que les deux équipes surprennent. Premièrement, les Jays dominent depuis le début de la saison, ayant la meilleure fiche des majeures. Leurs lanceurs partant, surtout Dave Steib, ont excellé et leur relève composée de *Acker, Lavelle, et Caudill* est probablement la meilleure de l'Américaine. Sûr, les Torontois ont ralenti au cours de la dernière semaine, perdant toutes les rencontres à Boston. Mais il demeure qu'ils possèdent le meilleur alignement partout de la Ligue. Détroit, Boston et Baltimore les talonnent et les talonneront jusqu'à la fin.

Mais la plus grande surprise vient de Montréal. En début de saison, les Expos n'attiraient que de maigres foules, les partisans ayant été déçus plus souvent qu'à leur tour. C'est en fin de semaine dernière, face aux Mets que les Montréalais ont réussi à faire changer le vent de côté, s'appropriant le premier rang.

Je ne pense pas que les Expos puissent tenir le coup. Leur personnel de lanceurs possède une excellente fiche, mais on compte sur un "chocker" (Reardon), un mauvais bras (Palmer) et deux recrues (Hesketh et Burke) pour tenir l'équipe. A l'attaque, Hubie Brooks a fait produire plus de points que Gary Carter, c'est vrai, mais peut-être joue-t-il au-dessus de ses moyens?

Les Expos, je pense, peuvent en surprendre plus d'un en demeurant dans la course jusqu'au bout. Mais quand on y pense un peu, les Américains n'aimeraient sûrement pas cela et il y a sûrement quelque chose qui va se passer.

Peut-être que le sport n'est pas "arrangé" comme dirait Rita, mais quand on pense aux gros sous qui passent dans cette immense roue, certaines personnes auraient avantage à être mises en garde.

J'aimerais bien cela être à Las Vegas dans le bureau d'un "bookie" pour entendre ce qui s'y passe ... Parce que si rien ne se passe d'ici peu, les réseaux américains devront laisser les Yankees et les Tigers et commencer à nous présenter les rencontres Expos et les Blue Jays ... et ça va coûter cher!! Ha!Ha!Ha! (rire à gorge déployée).

Bonne Semaine!



par Claude Roberto **Extraordinaire**

Les fruits, cette promesse de santé

Non, on passera pas en revue tous les fruits du jardin ou du marché. Mais, certains particulièrement riches en vitamines, font partie des cures de santé et de beauté. Bien sûr il est mieux de les savourer frais; et - heureusement pour les gourmands - ils gardent certaines propriétés en pâtisseries ou en confitures.

LA FRAISE

Toutes les parties sont bienfaisantes. Jugez donc. Elle contient du fer et du phosphore tonique. Pour ces vertus reminéralisantes, elle est indiquée aux anémies, aux malades, aux enfants et aux personnes âgées. A cause de ses qualités dépuratives, on la recommande aux arthritiques et rhumatisants. On peut aussi l'utiliser comme diurétique. Et puisqu'elle contient du brome, elle a des effets calmants et favorise le sommeil.

Les feuilles de fraisier méritent d'être récoltées et séchées pour servir en guise de thé. Les habitants des campagnes d'autrefois qui avaient découvert ce secret, en faisaient d'excellentes tisanes diurétiques et dépuratives.

Quant aux diabétiques, ils seraient heureux d'apprendre que la fraise est l'un des rares fruits qui leur soient permis. Car son sucre, la levulose, s'élimine facilement. Dans la médecine traditionnelle, les framboises ont à peu près les mêmes propriétés que les fraises et en sont les plus proches rivales.

LES BLEUETS

Tartes avec ou sans crème glacée, sirops, liqueurs, gelées, confitures, salades, la liste des préparations est longue et les résultats, toujours délicieux. Tant mieux car ces modestes baies violettes sont remplies de bienfaits.

Elles guérissent les coliques des enfants et les troubles intestinaux. Elles améliorent les désordres respiratoires et, dit-on, la vision de nuit. Les feuilles en infusion sont très efficaces contre le diabète et tous les bobos de la bouche, les aphtes par exemple.

Et voici une recette de grands-mères: Vous avez une livre de bleuets? Mettez-la dans une casserole avec un peu d'eau et du sucre (quantité selon le goût). Faites mijoter dix minutes puis enlevez de la chaleur. Passez au tamis ou au robot culinaire à petite vitesse. Versez dans des bocaux et gardez au réfrigérateur. Cette recette de confitures maison s'adapte à merveille à la plupart des fruits.

LA POMME

Croquez-les avec la peau pour ne pas perdre la richesse de ses propriétés. La cure de pommes est recommandée à tous, aux enfants, aux femmes enceintes, aux personnes âgées, aux diabétiques. De plus la pomme a un effet calmant et elle lutte contre migraines et insomnies. Alors mangez une pomme avant de vous coucher et vous ferez de beaux rêves ... sans oublier que vous aurez désinfecté vos dents.

On peut même garder les épluchures et les trognons. Séchés, ils font d'excellentes tisanes pour le coeur, dit-on. Et le jus de pommes fraîches appliqué sur la peau raffermit les tissus.

Une dernière idée: Quant au printemps, votre pommier est en fleurs, volez-lui quelques poignées de pétales et faites-les sécher. Vous en ferez des infusions très douces pour les maux de gorge et la toux.

Le clafoutis est un dessert campagnard français. Il s'accomode fort bien avec les pommes, les cerises ou les prunes. Jadis dans un récipient, les fermières mélangeaient à l'oeil de la farine, du sucre, du lait et des oeufs. Mais sachez que, selon mon livre de cuisine, il faut environ 60 g de farine et autant de sucre pour 3 oeufs et 3/4 de litre de lait. Garnissez un plat beurré d'autant de fruits qu'il vous plaira et couvrez avec ce mélange crémeux. Mettez au four à chaleur moyenne jusqu'à ce que la pâte dore en surface.

LE RAISIN

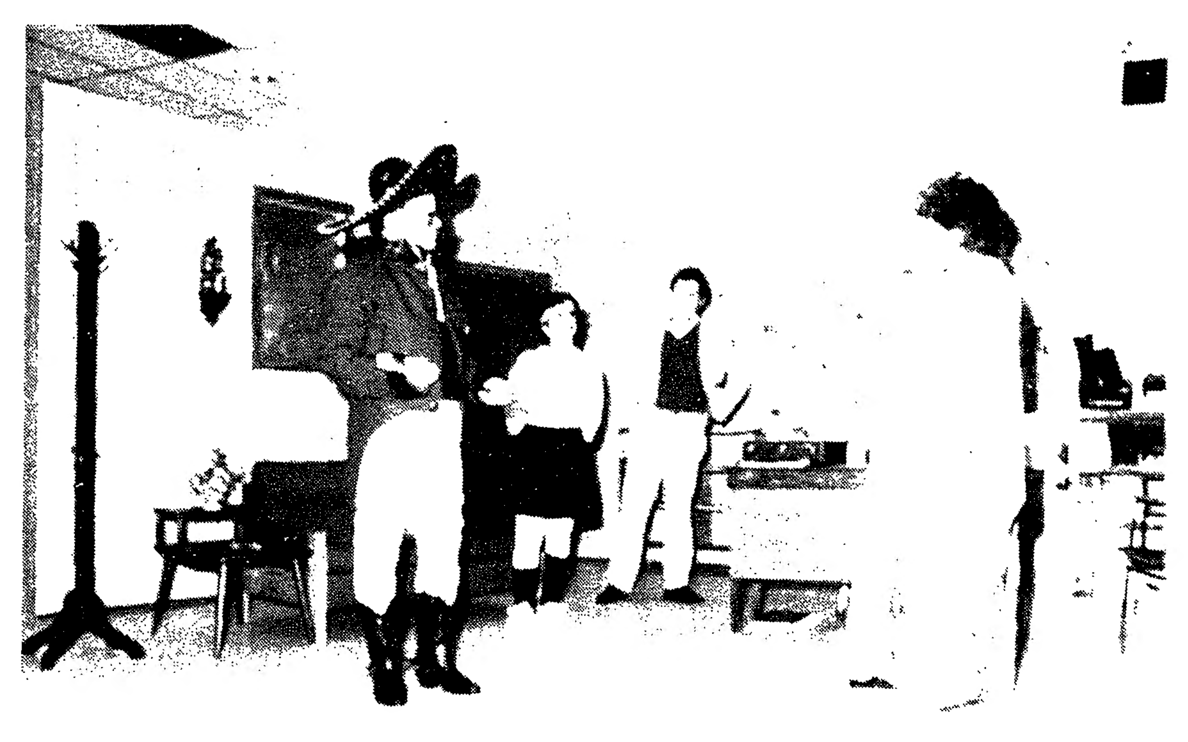
Il est le fruit le plus chanté dans la littérature. Par sa teneur en bicarbonate, il est excellent pour désintoxiquer le foie et les reins. En grappes ou en jus, son sucre naturel convient aux sportifs, aux enfants et aux malades. Seuls les diabétiques devraient s'en abstenir. Les raisins secs sont très énergétiques et les enfants ont raison d'en raffoler.

Utiliser les fruits selon leurs propriétés ne relève que du bon sens, direz-vous. Et bien des recettes médicinales traditionnelles sont usées à force d'avoir servi. Mais telles les vieilles photos ou les lettres des anciens amoureux, il faut les garder précieusement au fond des tiroirs.

Le Franco Régional

Un avenir prometteur pour "Les citoyens" de St-Albert

par Lucienne Brisson



Les comédiens de la troupe "Les Citoyens". Le succès de leur pièce a été le résultat d'un travail assidu et d'artistes talentueux.

ST-ALBERT - Les 6 et 7 juin derniers, devant une assistance plus imposante que par le passé, "Les Citoyens" troupe de théâtre de Saint-Albert, ont présenté "Le Bourgeois Gentleman" d'Antonine Maillet, au théâtre Arden, dans l'édifice du St-Albert Place.

Une comédie en 2 actes, en général bien présentée. Les décors fameusement bien choisis aussi, ajoutaient au plaisir réel de voir évoluer sur scène, ces huit acteurs, tout à fait à l'aise, relaxés pour la plupart.

Si l'on compare les débuts de 1983, où la crainte presqu'irraisonnée se mêlait au désir de réussir, (puisque même là, on pouvait déceler du talent) --oui, si l'on compare tout ceci au progrès indéniable de l'heure, on peut dire sans peur de se tromper que "Les Citoyens" ont un long chemin de parcouru. Ils ont peiné sans relâche pour acquérir leur crédibilité. Ils méritent d'être reconnus et appréciés.

De fait, il y a chez "Les Citoyens" du vrai potentiel. Des talents qui ne demandent qu'à être développés.

Le rôle de chacun étant plutôt bien choisi, ce serait tout de même mentir que de faire croire que tout est parfait. Si certains sont de calibre vraiment supérieur, d'aucuns d'autre part, sans vouloir atténuer leur mérite d'aucune façon, y gagneraient à suivre des cours de diction, en même temps que des exercises de respiration et d'expression. Mais ça viendra ça aussi. Paris, ne s'est pas fait en un jour. Bref, les efforts déployés des uns et des autres, permettent de croire en un avenir tout à fait prometteur.

Dans une entrevue, le directeur et metteur en scène, Mme Huguette Contant, a déclaré: "Je suis satisfaite du succès obtenu. Mes acteurs ont beaucoup travaillé. L'an prochain, nous ferons encore mieux." Et d'ajouter Contant, notre autre projet, sera une comédie, i.e. "L'auberge des morts subites" de Félix Leclerc. Avec Leclerc, ça ne manquera sûrement pas de piquant. Peut-être aussi, un peu de poésie? Là aussi, il y aura huit figurants, dont cinq hommes et 3 dames. A moins que les autorités approchent Contant, pour quelque chose de spécial, vue le 125e anniversaire (1986) de la fondation de Saint-Albert, dès septembre prochain, la troupe se mettra en oeuvre pour les répétitions de la comédie ci-haut mentionnée.

Et voici la liste des acteurs de "Le Bourgeois Gentleman".

Jean-Baptiste Bourgeois (Jean-Guy Bélanger); Joséphine, la servante (Angès Haddock); Mme Bourgeois (Danielle Quenneville); Professeur d'anglais (Louis Prince); Professeur d'éducation physique (Diane Fontaine); Jacques, le chauffeur (Jérome Quenneville); Lucille Bourgeois (Irène Laurin); Harold Featerstone Haugh (Marc Jodoin);

Direction et mise en scène: Huguette Contant; Assistant à la mise en scène: Guy Fontaine; Accessoiriste: Norbert Duhaime; Décors: Jean Desrosiers et Marcel Tailleur; Publicité: Guy Norbert; Costumes: Marie-Reine Desrosier.



CBXFT cette semaine

Samedi 22 juin

09h00 Belle et Sébastien
09h30 Candy
10h00 Astro le petit robot
10h30 Capitaine Caverne
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
14h00 La semaine parlementaire à Ottawa
15h00 Bagatelle
15h30 Les Schtroumpfs
16h00 Le monde de Disney
17h00 A communiqué:
17h30 Baseball des Expos: Montréal à New York
20h00 Raid le Cap terre du feu
21h00 Impacts
22h00 Téléjournal
22h21 Politique fédérale
22h30 Ciné: Mort ou vif

Dimanche 23 juin

09h00 Woody le pic
09h30 Du neuf au zoo
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Hors Québec
12h00 La Semaine Verte
13h00 Propos et confidences
13h30 Rencontres
14h00 Ciné-Famille
16h00 Par les chemins d'Ambroise
16h30 C'est la vie
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h05 Science et réalité
18h30 Trois milliards
19h00 Terre humaine
19h30 Les beaux dimanches: Festival juste pour rire
20h30 Téléjournal
20h45 Les beaux dimanches:
20h45 Frère Marie-Victorin
22h00 Ciné-Club:Concours Intern.
23h00 Ciné-Club Un condamné à mort

Lundi 24 juin

09h00 Animagerie
09h15 Albator
09h45 Fables d'Europe
10h00 Messe de la St-Jean
11h30 Aventures de Popeye
12h00 Friction de beau temps
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h30 Cinéma: Les risques du métiers
16h00 Contes de la forêt verte
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Fraggle Rock
17h30 Le Paradis des chefs
18h00 Ce soir
19h00 A communiquer
19h30 Poivre et sel
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Mozart: La cassure

Mardi 25 juin

10h30 Animagerie
10h45 Albator
11h15 Caliméro
11h30 P'tits Pierrafeu
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h30 Cinéma:Les fugitifs
16h00 Contes de la forêt verte
16h30 Aventures de Popeye
17h00 Chasse aux trésors
18h00 Ce soir
18h30 Propos et confidence
19h00 Allo Boubou
20h00 Oiseaux se cachent pour mourir
21h00 Dallas
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Ciné: Le massacre de Kansas City

Mercredi 26 juin

10h30 Animagerie
10h45 Albator
11h15 Grisu le petit dragon
11h30 Mordicus
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Le temps de vivre
15h30 Les artisans québécois
16h00 Contes de la forêt verte
16h30 L'arche mobile
17h00 Histoire d'hier et d'aujourd'hui
18h00 Ce soir
19h00 Baseball des Expos: Montréal à Pittsburg
21h59 Sport Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: Arenes sanglante

Jeudi 27 juin

10h30 Animagerie
10h45 Casper
11h15 Caliméro
11h30 Daniel Bertolino
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Cinéma: Il ne faut jamais faiblir
15h30 Traits de mémoire
16h00 Contes de la forêt verte
16h30 Temps X
17h00 Histoires extraordinaires
18h00 Ce soir
18h30 Propos et confidence
19h00 Génies en herbe
19h30 Grands films: Un jouet dangereux
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h25 Le point
23h00 Ciné: Traitement de choc

Vendredi 28 juin

10h30 Animagerie
10h45 Les écrivains français
11h15 Mon ami guignol
11h30 Un regard s'arrête
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Télé-feuilleton
15h00 Bizarre, Bizarre
15h30 Harold Lloyd
16h00 Contes de la forêt verte
16h30 L'escapade
17h00 Grandes villes du monde
18h00 Ce soir
18h30 Propos et confidence
19h00 Pare Chocs: Défi 85
19h30 Vivre à trois
20h00 Hors Série: Quelques hommes de bonne volonté
21h00 Superstars
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: Le grand embouteillage

LES PETITES ANNONCES

GARDE D'ENFANTS: Voudriez-vous faire partie de la coop francophone de garde. C'est un échange de service pour la garde des enfants. Echange de coupons seulement. Plus de renseignements composer le 484-7109

A VENDRE: 1979 AMC Spirit (très bonne condition) communiquez avec Louise tél: 422-2912, après 17h30 461-0451

CHAUFFEUR Offre mes services comme chauffeur pour vous déménager au Québec. Au plus tard le 20 mai. 431-0017 (soirée), 469-8213 (jour) 439-3710.

DAME DE COMPAGNIE: Recherche jeune fille pour demeurer chez-moi, gratuitement. Au centre ville. Contacter Mme Legris 488-2204.

DEMANDE D'EMPLOI Nous sommes à la recherche d'un emploi pouvant nous aider à apprendre l'anglais. Avons 9 à 10 ans d'expérience comme infirmières. Appelez France ou Louise 438-4974.

DEMANDE D'EMPLOI: Nous sommes à la recherche d'une personne qui aimerait faire du spectacle à temps plein (musique, gigue, animation, comédie). Appeler Gilbert Parent 922-5337.

GARDIENNE J'offre mes services pour garder des enfants dans la région North Jasper. Contactez Cindy au 489-0992

GARDIENNE J'offre mes services pour garder vos enfants. J'ai travaillé dans une garderie et étudié en psychologie enfantine. Composez 426-1156, Guylaine.



1885-1985



CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

Le Franco Régional

Excellent bilan à l'Alliance française de Calgary

par Marie Leduc

CALGARY - L'assemblée annuelle de l'Alliance Française de Calgary avait lieu, vendredi soir, le 31 mai dernier, dans les locaux de l'organisme.

C'est la présidente, Mme Virginia Hunter, qui animait la soirée et différentes personnes ont fait part de la situation de l'Alliance à l'heure actuelle, en commençant par Hervé Collet, trésorier, qui a tracé le bilan financier.

Au chapître des recettes, des entrées pour onze mois de l'ordre de 169,215.57$ s'inscrivent. Quant à celui des dépenses, on enregistre 155,874.47$. On prévoit qu'à la fin de juin, l'année financière se soldera par un reliquat de 25,543.59$ qui viendra s'ajouter au fond de réserve, alors de 50,000$.

M. Collet a aussi donné les chiffres comparatifs. La situation financière de l'Alliance française de Calgary a doublé en l'espace d'un an et la réserve correspond au quart du budget et, toujours, selon Hervé Collet, l'Alliance ne peut que se réjouir de cette situation.

Activités sociales et culturelles

Suite à l'exposé d'Hervé Collet, c'est Albin Salzedo, directeur des cours qui a donné le compte rendu des activités sociales et culturelles de la maison.

De ce côté, certaines expériences se sont avérées infructueuses. Par exemple, les matinées de conversation qui ont lieu une fois mensuellement, ne fonctionnent pas tout comme les rencontres du vendredi midi à l'Hôtel Quatre Saisons. Cependant, les rencontres organisées par Mme Hunter et qui ont lieu une fois la semaine, ont produit de meilleurs résultats, de même que les dîners-bridge, les cours de cuisine.

Autre expérience infructueuse: celle des films présentés à l'Alliance. Il va sans dire que ceux-ci n'auront plus lieu, à moins de trouver meilleure formule.

Quant aux autres événements c'est-à-dire, le cabaret, le théâtre, le rallye automobile, les dégustations de vin, ils continueront puisqu'ils remportent à chaque fois un très grand succès et M. Salzedo a annoncé, qu'en raison de l'achalandage, le Cabaret aura lieu le 22 février prochain au club danois qui peut contenir un plus grand nombre de personnes que la salle de la Société de la Maison française.

La pièce "Renaissance" de Christine Dumitriu van Saanen, a remporté un très grand succès à Calgary et à Edmonton.

D'autres activités qui promettent beaucoup dans les mois à venir, sont prévues. Au cours de juin, il y aura une exposition de peinture sur soie. En septembre ou en octobre prochain, une exposition de photographies en noir et blanc se tiendra dans les salons de l'Alliance française.

Bref, en ce qui concerne les activités sociales et culturelles, l'Alliance doit encore se réjouir de sa situation.

L'école de l'Alliance française est en constant progrès. Depuis 1980, à chaque trimestre, il y a eu augmentation de 50 élèves. En ce moment, il y a 241 étudiants alors qu'au printemps dernier, il y avait 177 étudiants.

Au cours de la soirée, on a également discuté de la situation du "Papier mâché" afin de lui apporter certaines modifications, car, cette publication, telle qu'elle existe à l'heure actuelle, n'est pas très sérieuse.

Autre point soulevé à l'ordre du jour: celui des cotisations annuelles qui subissent une hausse pour la première fois depuis 1981. Les cotisations individuelles passent de 15.00$ à 20.00$, tandis que les cotisations familiales sont haussées de 20.00$ à 30.00$.

Le comité de direction

Avant l'ajournement de la soirée, on procédera à l'élection du comité directeur de l'Alliance française de Calgary.

De ce côté, peu de changement, également. Mme Virginia Hunter garde la présidence, tandis que Nadine McKenzie est vice-présidente. Le trésorier reste le même, Hervé Collet et le secrétaire est M. Emile Neyron. A la liste des actuels directeurs, s'ajoute le nom de Vera Bobois.

La soirée de la réunion annuelle de l'Alliance française de Calgary s'est donc terminée sur un bilan plus que positif.

Pour les enfants ayant des besoins exceptionnels

Programmes d'éducation spéciale à l'école Sainte-Anne

par Pierre Granger

CALGARY - Pour la première fois à Calgary, les élèves francophones éprouvant certaines difficultés (besoins exceptionnels en éducation) vont recevoir le même service d'aide que celui offert dans les écoles anglophones. Dès septembre 1985, en effet, l'école Sainte-Anne (qui succède à l'école Saint-Antoine) offrira trois programmes d'éducation spéciale aux étudiants ayant des difficultés d'apprentissage spécifiques ou des problèmes de comportement.

Le premier programme est celui d'une classe-ressource. Les élèves recevront 50% de leur instruction quotidienne dans cette classe-ressource et 50% dans des classes ordinaires. Le nombre maximum d'étudiants dans la classe ne dépassera pas 15.

Le deuxième programme consiste dans une classe d'adaptation pour les élèves qui éprouvent des problèmes de comportement ou des difficultés socio-émotionnelles. Les étudiants de la classe d'adaptation seront graduellement réintégrés dans les classes d'éducation ordinaires. Le nombre maximum d'étudiants dans la classe ne dépassera pas huit.

Comme on le voit, le but de ces deux classes est de permettre aux élèves de rattraper le niveau de leur classe ordinaire et d'y être pleinement réintégrés dès qu'ils en démontrent la capacité tant au niveau aptitude qu'au niveau attitude (comportement).

Quant au troisième programme, il s'agit d'une classe pour les élèves qui éprouvent des difficultés généra-les d'apprentissage et qui par conséquent ne peuvent pas suivre le rythme d'apprentissage d'une classe ordinaire. Les élèves pourront participer pour un certain pourcentage de leur temps aux activités des élèves de classes ordinaires.

Ajoutons enfin qu'un service d'aide orthopédagogique sera aussi disponible pour les élèves qui accusent un léger retard dans leur compétence linguistique ou mathématique, afin de leur permettre de suivre le programme de leur classe ordinaire.

L'école Sainte-Anne de Calgary ne fera donc pas les choses à moitié et c'est en toute confiance que les francophones doivent y envoyer leurs enfants pour les confier à une équipe de professeurs hautement qualifiés et hautement motivés. Pour les inscriptions, contacter le directeur, Gérard Bissonnette, avant le 29 juin au no. 287-2040, et à partir du 19 août à l'école Sainte-Anne, dont le numéro de téléphone sera publié aussitôt qu'il sera connu.



NP 28

NOTES SUR LE PATRIMOINE



Banff — lieu de naissance des parcs nationaux canadiens

(NC) — Il y a un siècle, trois ouvriers du chemin de fer faisait la découverte des sources thermales de Cave et Basin sur le territoire qui allait devenir le parc national Banff. Par la suite, en 1885, le gouvernement du Canada a officiellement fait de ce territoire un parc national, créant ainsi notre réseau de parcs nationaux. En 1887, on construisit un établissement de bain à proximité de la source thermale qui alimente le ba sin, et par la suite, en 1914, un édifice de pierre fut érigé était la plus grande au pays. Pour commémorer le centenaire des parcs nationaux, Parcs Canada travaille à retaurer, tels qu'ils étaient en 1914, les bâtiments historiques sur les lieux des sources thermales de Cave, et Basin. Ce n'est là qu'un exemple des activités organisées dans le cadre du centenaire.

Tirage au Cercle d'artisanat

Les gagnants du tirage du Cercle d'artisanat francophone d'Edmonton du 13 juin 1985 sont: Mme Abbot de l'Angleterre qui s'est méritée le premier prix, un vidéo Magnasonic; le deuxième prix était une couverte en laine fait sur les métiers du Cercle et a été gagnée par Françoise Létourneau de St-Albert; le troisième prix, une couverture de laine angora fabriquée par les dames du Cercle a été gagnée par Doris Dupuis d'Edmonton et le quatrième prix, des napperons pour 6 personnes tissés par les dames du Cercle ont été gagnés par Mme L. Bédard d'Edmonton.

50e Anniversaire de Jean C

(Gymnase)
- on se retrouve - on se reconnait
- on se parle du bon vieux temps ...

avec Mgr Henri Legaré et les anciens curés

12H30 Banquet (Gymnase) 6.50$ l'assiette

14H30 Exposition (Entrée Libre)
HISTORIQUE
ANTIQUITES
ARTISANAT
ART VISUEL
ETC...

17H Souper Froid **Servi sur le terrain**
6.50$ l'assiette (ou souper libre)

20h Soirée de Variété (Gym)
EN VEDETTE DES TALENTS DE CHEZ NOUS
(Chant-Musique-Folklore-Saynète-etc)

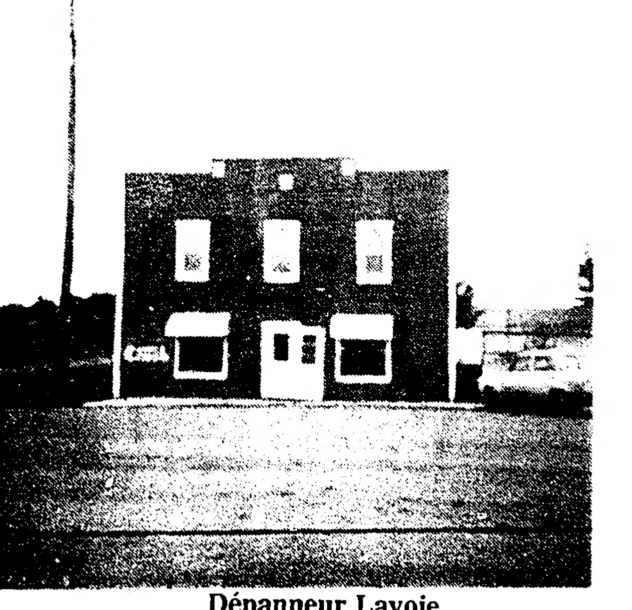
10H LEVÉE

PARADE

12H DINER KIOSQUE

13h00 Jeux pour
et beaucoup d

KIOSQUE SOU
- Livre de Jean C
- Boutons
- Casquettes
- Céramique


Dépanneur Lavoie


Magasin général de Jean Côté

Anniversaire de Jean Côté

(Gymnase)
rouve - on se reconnait
rle du bon vieux temps ...

Henri Legaré et les anciens curés

(Gymnase) 6.50$ l'assiette

HISTORIQUE
ANTIQUITES
ARTISANAT
ART VISUEL
ETC...

Libre)

Servi sur le terrain
iette (ou souper libre)

(Gym)
ETTE DES TALENTS DE CHEZ NOUS
usique-Folklore-Saynète-etc)

- GRATUIT -

suivi de la

rue Principale

Hamburgers-Hot dogs-Cigarettes-Liqueurs

Balle molle - Sciage - fer
et beaucoup d'autres ...

- Livre de Jean Côté
- Boutons
- Casquettes
- Céramique

Terrains disponibles à l'école et au Rainbow Trout Park

Echos de Rivière-la-Paix

L'ACFA régionale de Rivière-la-Paix attend toujours sa subvention

par Simone Laberge

"Membres de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, réveillons-nous et voyons à notre affaire"... c'est un message du président.

L'ACFA de Rivière-la-Paix n'a pas encore reçu de subvention de soutien du Secrétariat d'Etat pour opérer sa régionale. Dans le passé, les fonds du Secrétariat d'Etat passaient par le bureau de l'ACFA provinciale qui versaient ces sommes directement aux régionales.

En 1985, le Secrétariat d'Etat a établi une nouvelle politique qui veut que les demandes des régionales lui soient adressées directement, et selon son jugement des présentations, il accordera ou n'accordera pas ce soutien financier aux demandeurs. Ce qui laisse entrevoir que certaines régionales qui ne recevraient pas l'approbation du Secrétariat d'Etat pourraient se retrouver les mains vides ...

D'après le Franco du 5 juin, le Secrétariat d'Etat aurait mis "La régionale de Rivière-la-Paix en probation". La définition du dictionnaire dit: "Temps d'épreuves qui précède le temps du Noviciat ..." Quand on sait que le temps du noviciat est encore plus long et beaucoup moins rose?

En d'autres mots, c'est une retenue de fonds jusqu'au moment ou les conditions de la régionale deviennent plus acceptables; d'après le Secrétariat d'Etat les objectifs poursuivis par la régionale de Rivière-la-Paix ne répondraient pas aux véritables besoins de sa population.



M. Alfred Canuel: "L'attente qui nous est imposée nous force à retarder nos projets."

Le président de la régionale, Alfred Canuel, que nous avons rencontré, affirme qu'il n'a toujours pas reçu la partie de subvention des quatre mois de probation, contrairement à ce qui a été dit dans le Franco du 5 juin. Il trouve que c'est une situation des plus cocasse, on nous lie, en quelque sorte, les pieds et les mains. Sans fond, que voulez-vous ... on végète ... L'incertitude est une situation intenable qui mine les meilleures volontés.

Depuis octobre dernier, l'ACFA régionale pour répondre aux nouvelles exigences du Secrétariat d'Etat a dû faire et refaire à plusieurs reprises sa programmation. Toujours trouvée insatisfaisante d'après le Secrétariat d'Etat et le Bureau des Présidents de l'ACFA provinciale.

"Ça fait un an, de dire M. Canuel, que nous travaillons à une programmation adéquate pour répondre aux besoins de notre région, et, il y a deux semaines le Secrétariat d'Etat nous annonce qu'il nous met en période de probation de quatre mois."

"Pourquoi, dit-il, un si long retard? Et pourquoi ne pas nous en avoir averti en janvier?"

"Une régionale avec autant de potentiel que la nôtre, poursuit-il, a besoin d'une assurance de subsistance et d'argent pour des projets prioritaires."

"L'attente qui nous est imposée nous force a retarder nos projets. Déjà six mois ont passé sans pouvoir faire quelque chose de véritablement tangible à notre régionale."

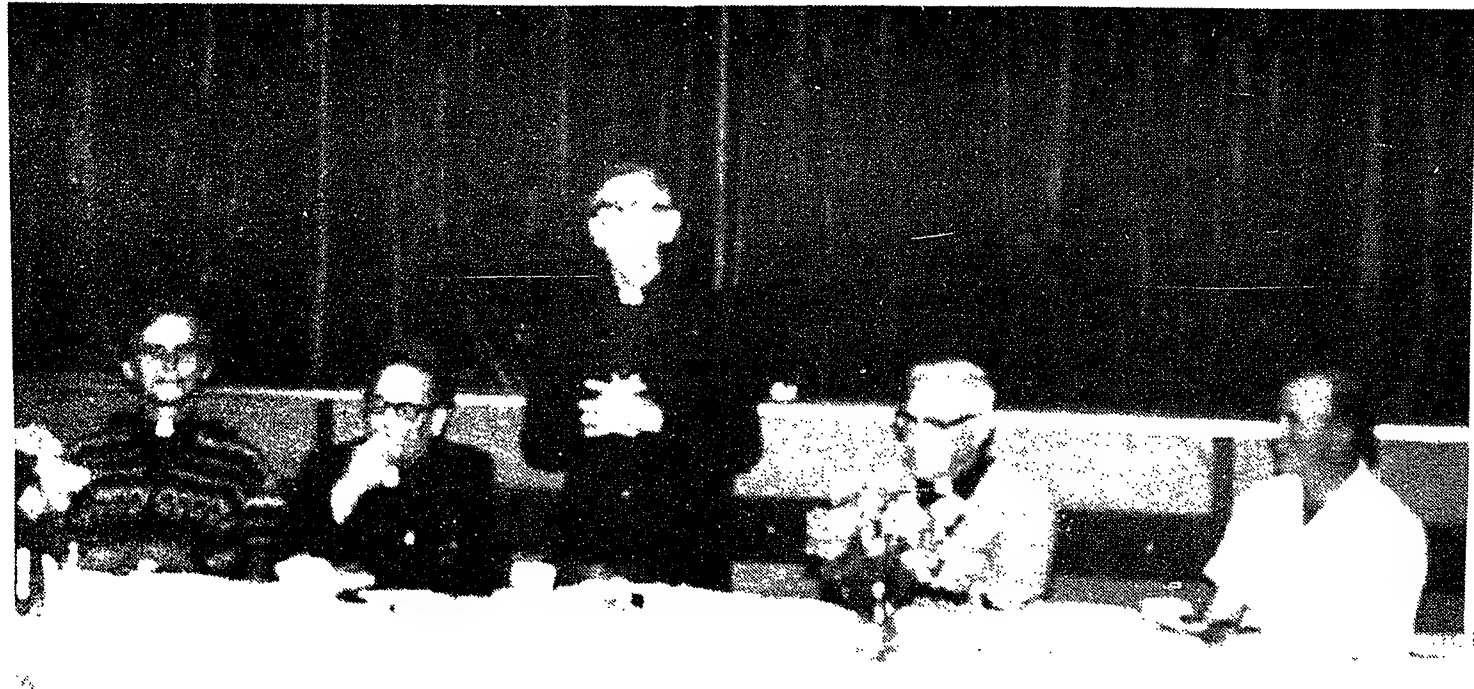
"Notre programmation de 1985 avait été élaborée sur la constatation que dans notre régionale nous avions besoin d'UNITE - pour y arriver nous voulions établir des comités représentatifs de toutes nos paroisses, ceci nous permettant d'atteindre des objectifs communs."

M. Canuel fait appel aux membres de sa régionale pour lui prêter main forte devant ce dilemme, en disant: "Réveillons-nous devant ce fait si nous ne voulons pas subir les conséquences d'un secrétariat de l'ACFA fermé ... une anglicisation d'ici 10 ans au rythme de 35% ..."

A Marie-Reine:

Cinquante ans de vie sacerdotale du Père Proulx, o.m.i.

par Eliane Desrosiers



Le Père Marcel Proulx adressant la parole. Il est accompagné des Pères Clément Richer, Denis Dubuc et du Père Camille Desrosiers.

Dimanche le 9 juin sous une assistance nombreuse, un succulent souper paroissial organisé par les dames de la paroisse avait lieu en l'honneur de notre curé le Rév. Père Proulx o.m.i. qui célèbre ce mois-ci son cinquantième anniversaire de prêtrise.

Assis à la table d'honneur avec le Père Marcel Proulx, étaient le Révérend Père Clément Richer, Provincial des Oblats, ainsi que le Révérend Père Denis Dubuc, tous deux anciens curés de Marie-Reine, et le Révérend Père Camille Desrosiers, Mariste en visite. Se sont joints à eux les membres du conseil paroissial: Mesdames Reinelde Rodrigue, Reine Tremblay et Eliane Babiy et Messieurs Emmanuel Lepage, Maurice Tremblay et Michel Cyr qui agissait en même temps comme maître de cérémonies.

Quelques cinquantes dorés décoraient la salle et la table d'honneur. Au centre de la table, on y avait placé un joli gâteau, artistement décoré par Madame Reine Tremblay. Pour terminer le repas, le gâteau fut d'abord officiellement coupé par le Père Proulx et ensuite distribué à tous ceux qui assistaient à la fête.

Une adresse fut lue, composée par Madame Thérèse Proulx et on lui offrit une bourse présentée par Danielle Lepage, en reconnaissance pour les nombreuses années qu'il a passées à nous servir.

Le Père Proulx habite à Jean Côté mais dessert Marie-Reine aussi et ce depuis l'automne 73.

Etant donné son âge avancé et l'état de sa vue, il désirerait se retirer mais si le médecin le lui permet, il continuera peut-être encore sa tâche de curé puisque les remplacants sont rares. C'est ce qu'il nous a dit dans son court discourt de remerciements. Le Père Richer nous adressa aussi quelques mots pour inciter les paroissiens à prier et encourager les vocations au sacerdoce parmi les jeunes gens de Marie-Reine.

M. Raymond Lamoureux conférencier à St-Paul

L'importance de se connaître en tant que groupe culturel (3e partie)

Jules Van Branbant

Les Franco-albertains sont en général très mal préparés pour s'engager dans la PROGRAMMATION CULTURELLE.

Notre population est très dispersée et franchement bouleversée par toutes sortes d'influences de milieu. Notre histoire est très peu écrite et la famille ne la transmet plus.

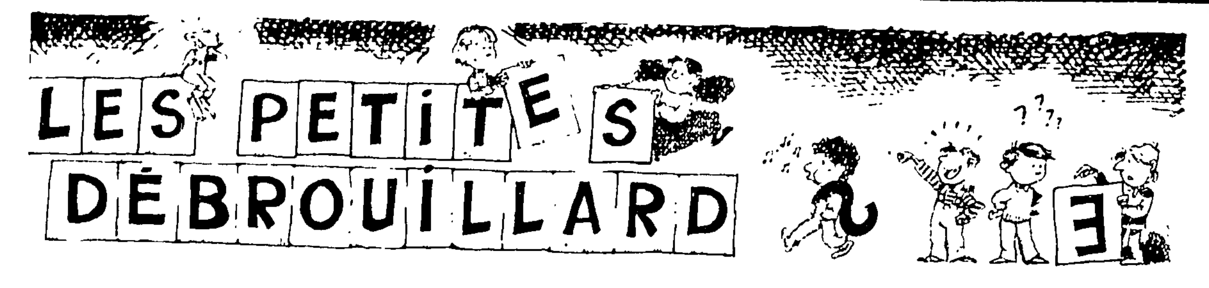
Quand un peuple ne se connait pas bien, son niveau de conscience collective est faible et par conséquent il se heurte à de nombreuses difficultés, qui l'empêchent de méthodiquement envisager et orienter son avenir. Quelles sont donc certaines réalités qui ont une grande influence sur nos stratégies de planification en programmation culturelle?

La famille

La famille franco-albertaine a connu un bouleversment socio-économique depuis la deuxième guerre mondiale qui affecte profondément son orientation pour l'avenir.

La famille est en sorte une toile de fond sur laquelle se greffe toutes les particularités d'un peuple. La structure partriarcale des familles ancestrales inspirée par le clergé orientait toute la population. La "famille réduite" moderne n'a plus la même orientation. Les transformations qu'elle a vécues l'emmène à un état d'incertitude par rapport à ses valeurs et à ses visions d'avenir. Eloignée de l'influence patriarcale, tout comme ses frères et soeurs de l'est canadien, exposée à une différente orientation de l'église catholique et immergée dans une société qui s'inspire des valeurs anglo-américaines, la famille abandonne ses coutumes ancestrales. La technologie a entrainé sa dispersion et un exode vers les centres urbains. Les enfants dispersés ont perdu l'esprit de solidarité familiale et souvent ils ne partagent plus les mêmes valeurs. Les petits enfants n'ont plus la chance de connaître: les contes, les histoires et les fêtes de familles, les chansons, les occasions de travailler en s'amusant, la présence des oncles, des tantes, des cousins, des cousines et des grand-parents. Tout ceci a cédé à un mode de vie plus américanisé où l'on cherche à se faire divertir au lieu de se divertir. La mobilité de la population a aussi favorisé les mariages interculturels, une source croissante d'assimilation linguistique et culturelle. De plus en plus, les femmes travaillent à l'extérieur du foyer afin de permettre à la famille d'obtenir les nécessités modernes, dont le besoin est souvent dicté par les média et l'influence communautaire. Les mamans n'ont plus la même influence sur la famille. Les relations entre conjoints et entre parents et enfants deviennent de moins en moins autoritaires et beaucoup plus démocratisées. A l'intérieur même de la maison, la technologie a dispersé la famille. Nous avons perdu les rencontres chaleureuses autour de la "truie", le poêle à bois et la lampe centrale. Les système de chauffage et le système d'éclairage permettent aux membres de la même famille de s'isoler dans nos grandes maisons, et toutes les heures du jour, et ce même en hiver. Le quotidien se fait en grande partie par la mère ou le père, en utilisant des outils qui facilitent de beaucoup leurs tâches. De plus en plus, les enfants et les parents participent à des activités à l'extérieur du foyer. Le foyer n'est plus qu'un de plusieurs systèmes qui contribuent à la formation de l'enfant et son influence en est diminué de beaucoup. De plus, plusieurs foyers contribuent à l'assimilation linguistique et culturelle des enfants.

Le Coin Des Enfants



De l'électricité dans l'air

par le professeur Scientifix

L'air que nous respirons contient une foule de petites particules de poussière. Celles-ci proviennent des objets qui s'effritent (tapis, tissus), de notre corps (poils, cheveux), de la fumée, etc.

Pour purifier l'air, certains systèmes de ventilation intérieure sont munis de filtres qui retiennent la poussière. Comment parviennent-ils à capter ces minuscules particules ? Grâce à l'électricité statique. L'expérience suivante vous permettra de comprendre le fonctionnement de ces appareils.

Procurez-vous du papier essuie-tout, du papier d'aluminium et un bouchon de liège. Découpez ces matériaux en petits morceaux. Ensuite, gonflez un ballon et frottez-le avec de la laine (tuque, foulard, chandail, etc.).

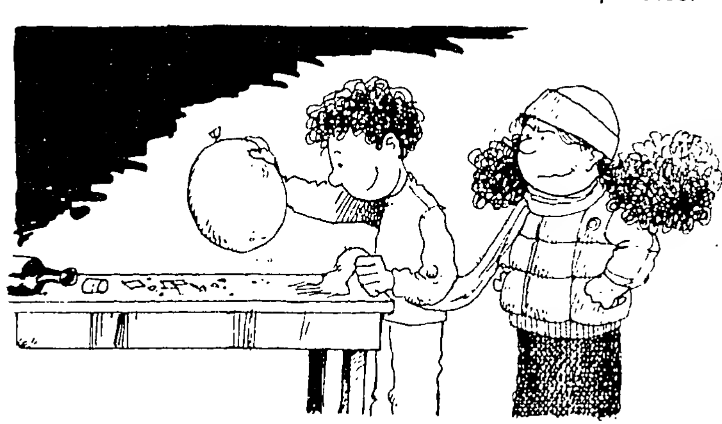
Approchez le ballon des petits morceaux. Qu'observez-vous ? Les matériaux sont attirés par le ballon et ils s'y collent.

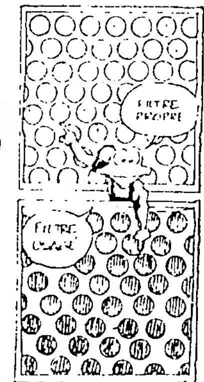
Comment expliquer ce phénomène ? Tous les corps comportent un nombre égal de charges électriques positives et de charges électriques négatives. On dit alors qu'ils sont neutres.

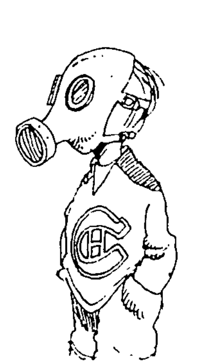
Lorsque vous frottez la laine sur le ballon, celui-ci gagne des charges négatives et perd sa neutralité (il a plus de charges négatives que de charges positives).

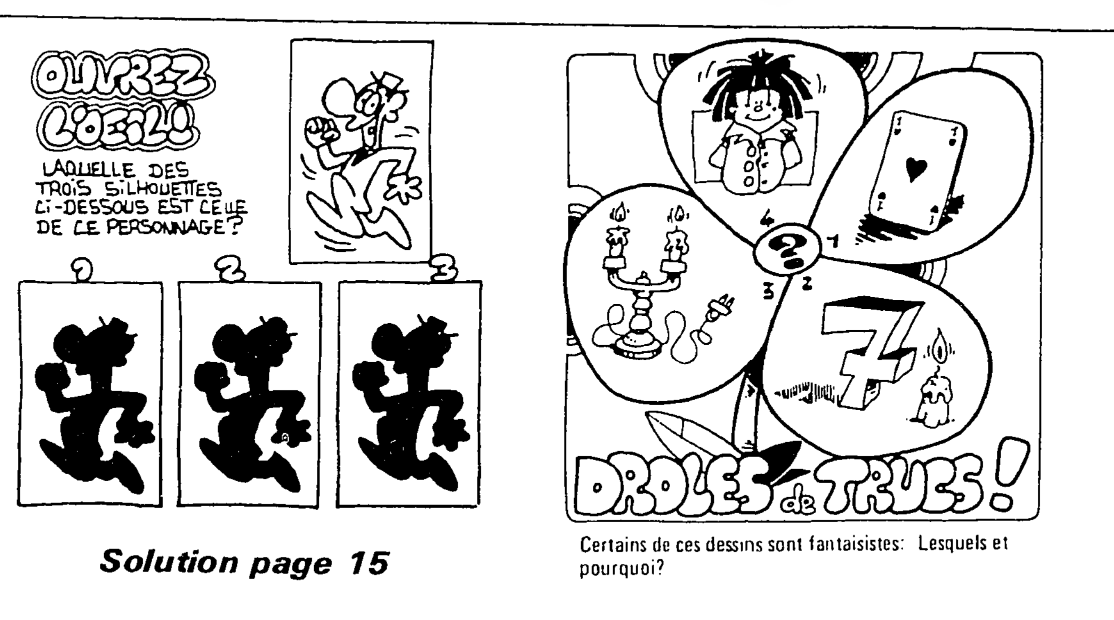
Deux charges contraires s'attirent. C'est pourquoi, lorsque vous approchez le ballon des petits morceaux de papier, d'aluminium ou de liège, les charges négatives en surplus sur le ballon attirent les charges positives contenues dans les matériaux. Ces derniers restent alors collés sur le ballon.

Un filtre «chargé» (filtre électrostatique) capte la poussière un peu de la même façon. Lorsque l'air passe dans ce filtre, les particules en suspension s'y accumulent. L'air est donc débarrassé d'une grande partie de ses impuretés.





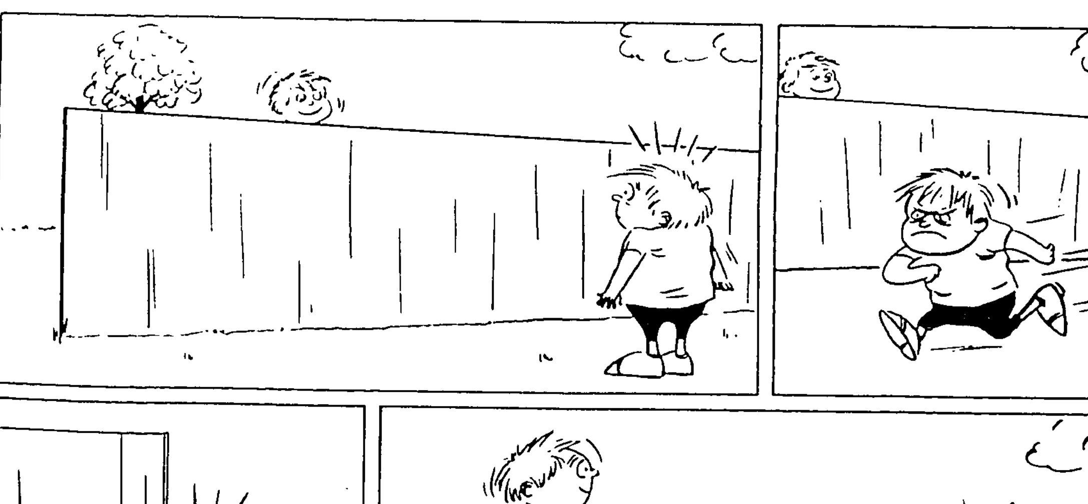


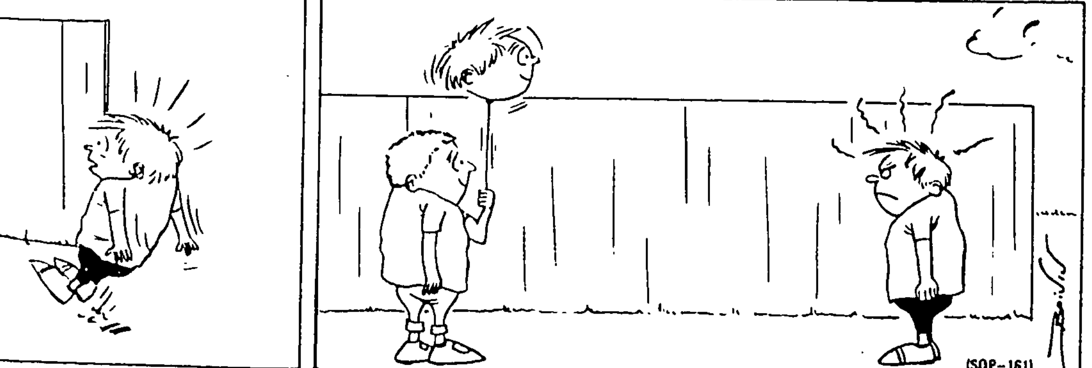


Solution page 15

Certains de ces dessins sont fantaisistes: Lesquels et pourquoi?

roffe

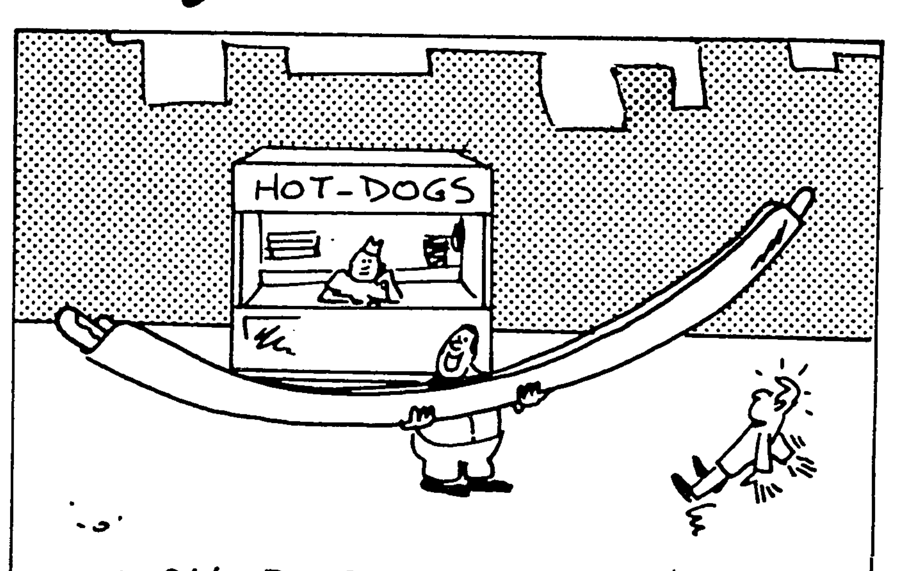




Dessin à colorier



Quel monde que le nôtre!



S.O.P. 287



Revivez le périple du pape Jean-Paul II au Canada à Second regard, les dimanches à 17h00.

Pas de vacances pour l'information!

Tout au long du jour, des équipes de journalistes et de reporters chevronnés scrutent la nouvelle, fouillent l'actualité et transmettent fidèlement l'information. **Du lundi au vendredi,** trois bulletins quotidiens sont à l'horaire. **À midi,** un premier rendez-vous avec l'information à **Première édition** qui communique les nouvelles nationales, internationales et régionales. **À 18h00, Ce soir** offre un aperçu des manchettes sur les scènes nationale et internationale et le grand bulletin régional du jour. **À 22h00, Le Téléjournal** présente un bulletin complet sur les nouvelles nationales et internationales suivi du magazine **Le Point.** À tous ces bulletins s'ajoute la météo. **Le samedi, Le Téléjournal** est présenté **à 18h00 et à 22h00** et, **le dimanche, à 18h00 et à 20h30.**

Le dimanche, à compter du 16 juin, habituellement à **17h00,** le magazine d'information religieuse **Second regard** nous fera revivre en douze étapes d'une heure le périple émouvant du pape Jean-Paul II au Canada (relâche le 11 août).

Du lundi au vendredi à 13h00, Reflets d'un pays montre les gens, explore les lieux et rappelle les traditions du Canada dans une série d'émissions produites par les postes du réseau français de Radio-Canada. En reprise jusqu'au 1er août et des émissions originales par la suite.

Le dimanche, habituellement à midi, le grand magazine de l'actualité agricole, **La Semaine verte,** rend compte des activités et des découvertes de l'industrie agro-alimentaire et se préoccupe de l'équilibre écologique des cours d'eau et des forêts de notre pays, richesses inestimables et pourtant menacées.

Le Temps des moissons une comédie dans l'Alberta des années 20

30 juin 1985, 20h50
Les Beaux Dimanches

C'est sur l'Alberta des années 20 que se penchera le film *Le Temps des moissons* qui sera diffusé le **dimanche 30 juin à 20h50,** dans le cadre des **Beaux Dimanches,** à la télévision de Radio-Canada.

Cet excellent film, produit par la CBC, est la version française de *Chautauqua Girl* qui relate une histoire où il est question de l'entêtement des femmes, de l'entêtement d'une femme surtout.

Sally, incarnée par l'actrice Janet-Laine Green, fait partie d'une troupe ambulante, Chautauqua, qui présente des spectacles sous la tente dans les villes et villages. Chautauqua tire son origine du lac du même nom, situé dans l'État de New York et où la communauté des Méthodistes organisa ses premiers spectacles en 1874. Ces spectacles itinérants constituèrent un véritable phénomène dans l'Ouest canadien quand ils y furent présentés pour la première fois en 1917.

Sally Driscoll s'amène donc en 1921 dans la petite localité de Fairville, en Alberta, détenant un contrat pour y organiser le séjour de la troupe Chautauqua. Mais elle arrive en pleine campagne électorale et se heurte à la résistance des hommes. Sally s'entête et réussit à gagner sa cause en s'alliant les femmes et grâce à un des politiciens locaux, Neil McCallum, personnifié par l'acteur Terence Kelly.

Le Temps des moissons a été tourné dans le superbe décor des Prairies, d'après une idée originale de Jeannine Locke. Cette fresque historique est une véritable réussite qui fera rêver ceux qui souhaiteraient visiter un jour les vastes plaines de l'Ouest.

Loin d'être un document politique, cette comédie est basée sur l'histoire de l'Ouest dans les années 20 et plaira assurément aux téléspectateurs des *Beaux Dimanches* par ses côtés romantiques. Le cinéaste Vic Sarin, récipiendaire d'un Emmy international, nous montre des séquences exceptionnelles, particulièrement cette scène où des cornemuseurs de la troupe Chautauqua traversent un immense champ de blé.

Le Temps des moissons, présenté aux **Beaux Dimanches du 30 juin à 20h50,** est une réalisation de Rob Iscore.

Solution

le coin des enfants

Ouvrez l'oeil = # 1

Drôles de trucs = Les "1" aux coins de l'as de coeur - L'ombre du 7 - Prise au chandelier - Stéphane a des boutons à droite.

* * * * * * *

Batoche

J'ai visité Batoche et j'y ai contemplé
Son blanchi presbytère et son hautain clocher
J'ai vu ses routes croches et les vitraux criblés
J'ai vu son cimetière et j'osai y pleurer

J'ai parcouru sa berge, ses bois et ses replis
Le champ où la mitraille refoula les Métis
Voici ce qui émerge, ce que j'en ai compris:
Cette insigne bataille démasque l'ennemi

Je voyais l'hirondelle s'élancer dans le vent
Agile et furieuse, sans compter ses élans;
J'entendais, de l'abeille, le fier bourdonnement
Toujours industrieuse, elle oubliait le temps

Je mangeais, tout morose, des cerises de champ
Recueillies aux méandres sous un soleil ardent;
Je sentais, d'un rose, le parfum enivrant
Mais en voulant la prendre j'y ai laissé du sang

Un coup de carabine tiré par un chasseur
Mit une fin soudaine à ce moment rêveur;
Les tromperies mesquines des gouvernements vengeurs
De jadis, furent sises dans toute leur ampleur

Gabriel et sa bande de chasseurs révoltés
N'étaient, il faut le dire, que des gueux évincés
Depuis leurs propres landes, à qui fut refusé
Tout secours et l'honneur des gens civilisés

Riel, tête exaltée qui croyait au devoir,
Victime rappelée face à ce désespoir,
Riel, qui, pour épée, brandissait dans le noir
Une croix tourmentée, lui – insurgé notoire!

* * *

A t-on fait le décompte de ces infortunés
Descendants d'Indiennes et de coureurs français?
J'avouerai à ma honte qu'on a bien relevé
Trois ou quatre centaines de cavaliers armés

Il fallait que l'histoire entre Wolfe et Montcalm
Encore inachevée soit complétée un jour,
Que la race maudite sur le pré d'Abraham
Soit rayée, effacée, une fois pour toujours

A quoi cette victoire peut-elle se mesurer?
A quoi donc cette affaire peut-elle se résumer?
A l'assouvie vengeance contre un aliéné,
A un peuple en misère, battu et réprimé

* * *

A la fin, faut-il dire face à ce bal masqué:
Voir Batoche et mourir! Non, ce serait tronquer;
Je me complais à dire à qui veut le capter:
Voir Batoche et revivre en dépit du passé!

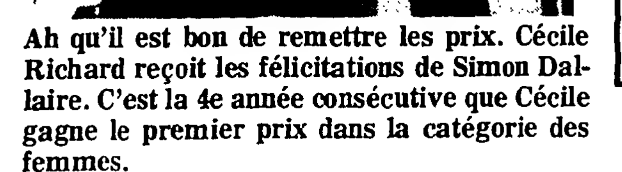
Jean Pariseau



Simon Dallaire remet un trophée à Donal Sylvestre, gagnant de la catégorie junior.



La présidente de l'ACFA provinciale Mme Myriam Laberge semble apprécier le déroulement de la remise des prix. Elle est accompagnée de son époux Raymond Deslauriers.



Ah qu'il est bon de remettre les prix. Cécile Richard reçoit les félicitations de Simon Dallaire. C'est la 4e année consécutive que Cécile gagne le premier prix dans la catégorie des femmes.

OFFRES D'EMPLOI

OFFRE D'EMPLOI

L'ACFA régionale d'Edmonton recherche

un(e) agent(e) de projet

EXIGENCES:

- Bonne connaissance du milieu franco-albertain;
- Facilité à travailler en équipe;
- Expérience de travail communautaire, d'organisation et d'animation de groupes.

DURÉE DU CONTRAT:

30 semaines

SALAIRE:

A négocier

Soumettre votre curriculum vitae au secrétariat de l'ACFA régionale



9542 - 87e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 3J1

La Librairie Le Carrefour

est à la recherche d'un(e)

Commis à la réception et l'expédition du matériel

La personne recherchée devra:

- avoir une expérience de travail de bureau ou l'équivalence
- posséder une connaissance de base de l'anglais
- faire preuve d'initiative, d'organisation et de précision dans son travail

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 5 juillet 1985 à:

La gérante
La Librairie Le Carrefour
8536 - 109 rue
Edmonton, Alberta
T6G 1E5

OFFRE D'EMPLOI

Nous sommes à la recherche

d'un(e) éducateur(trice)

pour la garderie française de St-Albert

SALAIRES:

13,000$ - 16,000$

EXIGENCES:

- Bonne connaissance de la langue française;
- Certificat de premiers soins;
- Etre apte à devenir membre de l'Association de la petite enfance de l'Alberta;
- Pouvoir fournir des références;

Si vous êtes intéressé(e), veuillez communiquer par téléphone avec Lise ou Jean-Pierre Roy, au 939-5908, ou faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Boîte 1531
Morinville, Alberta
T0G 1P0

avant vendredi le 28 juin 1985.

OFFRE D'EMPLOI

Nous sommes à la recherche

d'un(e) directeur(trice)

pour la garderie française de St-Albert

SALAIRES:

16,000$ - 18,000$

EXIGENCES:

- Minimum de 2 ans consécutifs d'expérience en garderie;
- Expérience en gestion et en administration;
- Bonne connaissance de la langue française;
- Certificat de premiers soins;
- Etre apte à devenir membre de l'Association de la petite enfance de l'Alberta;
- Pouvoir fournir des références;

Si vous êtes intéressé(e), veuillez communiquer par téléphone avec Lise ou Jean-Pierre Roy, au 939-5908, ou faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Boîte 1531
Morinville, Alberta
T0G 1P0

avant vendredi le 28 juin 1985.

OFFRE D'EMPLOI

Correspondants pour Le Franco

Le journal Le Franco a besoin de correspondants pour les régions suivantes:

- Falher
- Bonnyville
- Plamondon
- McLennan
- St-Paul
- Edmonton

Les correspondants doivent envoyer régulièrement au journal des nouvelles au sujet des activités qui ont lieu dans leur région. Dans chaque région cette tâche est partagée avec d'autres correspondants.

Les correspondants sont rémunérés à la pièce. Le montant offert est basé sur la longueur du texte, l'importance du sujet et le degré de difficulté que représente la préparation de l'article.

Pour plus d'information communiquez avec:

Yves Lavertu (423-5672)

OFFRE D'EMPLOI

L'ACFA régionale de Plamondon
est à la recherche d'un

agent de développement

QUALIFICATIONS:

- avoir une bonne connaissance de la langue française
- avoir l'habilité de travailler avec des individus et des groupes
- avoir une connaissance de la comptabilité

SALAIRE:

17,000$ à 18,200$

Pour de plus amples informations communiquez avec:

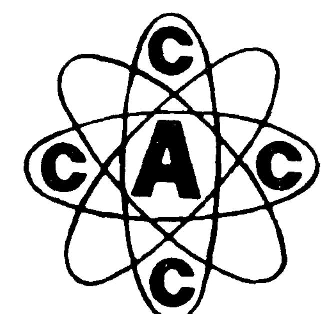
Léo Piquette au numéro 798-2365
après 16h00



ou au bureau de l'ACFA
au numéro 798-3896



Abonnez-vous au Franco



CONSEIL ALBERTAIN de la COOPERATION

Vos intérêts économiques

Caisse Populaire de Girouxville

Rapport du président

Comme président de votre Caisse Populaire il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à notre 43e assemblée annuelle et de vous présenter le rapport des activités pour l'année terminée au 30 octobre 1984.

Au cours de l'année, le bureau de direction a tenu 10 assemblées régulières du "Chapter" et a assisté à quelques Seminars, à des assemblées sur le programme de stabilisation et à la Convention Annuelle.

Au cours de l'année les intérêts se sont maintenus de façon plus ou moins stables avec une tendance à la baisse. Les projections sont de même nature; stabilité et réduction des taux.

Votre Caisse a payé en ristourne de 10% sur le capital social pour l'année fiscale du 1er novembre 1983 au 31 octobre 1984. Votre Caisse a également payé un boni et un rabais d'intérêt aux participants du système d'équité.

Notre système d'équité en est à sa deuxième année d'opération et la participation des membres a augmenté considérablement cette année. Ceux qui sont intéressés à rejoindre le groupe doivent en faire la demande au gérant ou aux autres membres du personnel.

Pendant l'année nous avons fait certaines rénovations à notre bureau de Guy. Nous avons également lancé la Carte de débit "Master Card II". Cette carte semble très effective et très commode pour faire des affaires en dehors de la région. Pour plus d'informations à ce sujet, arrêtez à nos bureaux et notre personnel se fera un plaisir de vous aider.

Dans l'intention de vous aider davantage, nous avons obtenu un nouveau type d'assurance-vie sur les emprunts, pouvant aller jusqu'à 250,000$ par individu, compagnie, association, etc ...

En terminant, au nom du Bureau de direction, je désire exprimer nos meilleurs remerciements à tous les membres qui ont supporté notre Caisse Populaire cette année, à notre gérant et notre personnel pour leur courtoisie, la coopération et le dévouement de tous les instants. Merci également au Bureau de direction et au Comité de crédit pour leur support des plus loyal.

Sincèrement,

Henri-Paul Blanchette, président



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC - Avis public 1985-119. Le C.R.T.C. a été saisi des demandes suivantes: **QCTV Ltd.** 2. BARRHEAD, CARDSTON, CLARESHOLM, DRAYTON VALLEY, DRUMHELLER, UN SECTEUR D'EDMONTON, (SECTEURS DE DEVON ET MORINVILLE SEULEMENT), EDSON, FORT MACLEOD, GRANUM, HIGH RIVER, LLOYDMINSTER, OKOTOKS, RAYMOND, STETTLER, VEGREVILLE, VERMILION, VIKING ET WESTLOCK (Alta). Demandes (830731600, 830732400, 830733200, 830734000, 832053300, 832055800, 830735700, 830736500, 832054100, 830737300, 830739900, 830740700, 830741500, 830742300, 830743100, 830745600, 830744900, 830746400) présentées pr QCTV Ltd., 10538, 114ième rue, Edmonton, T5H 4A6, en vue de modifier la licence des entreprises de réception de radiodiffusion susmentionnées en ajoutant au canal communautaire la distribution du service d'heure exacte et de météo de la Broadcast News. Selon l'article 11 du Règlement sur la télévision par câble, le service de la Broadcast News ne peut être distribué au canal communautaire sous réserve des conditions de la licence de la titulaire. La prestation de ce service requiert donc une modification de licence. Les demandes peuvent être examinées chez: QCTV Ltd., 10525, 116ième rue, Edmonton; et à différents endroits dans chaque localité mentionnée ci-haut. Le détail de ces demandes peut être obtenu des bureaux du C.R.T.C.

Quinconque peut consulter la documentation complète touchant cet avis aux bureaux du titulaire de licence dont l'adresse est donnée ci-haut; au C.R.T.C., Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C.: suite 1130, 700 West Georgia, B.P. 10105, Vancouver (C.-B.), V7Y 1C6.

Les interventions doivent être envoyées au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et copie conforme à la requérante le ou avant le **10 juillet 1985.** Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Vancouver (604) 666-2111.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HAR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux ministériels en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 668762
Parc national de Banff, Alberta
Développement au Lac Louise
Autoroute Trans Canada 169 km broyage de gravier et stockage.

Date limite: **4 juillet 1985**

Dépôt: **50$**

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; salle 632, Edifice Harry Hays, 220 - 4e avenue, s.e., Calgary, Alberta; 1166 rue Alberni, Vancouver, C.-B.; et peuvent être étudiés aux bureaux des Travaux Publics Canada situés à Banff, Alberta. Les documents peuvent être également étudiés aux bureaux l'Association des Routiers à Edmonton (Alberta) et Vancouver (C.-B).

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit se faire à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

Congrès du Conseil canadien de la coopération

Les 28, 29, 30 juin et 1er juillet, se déroulera à Edmonton, le congrès du Conseil canadien de la coopération. Le congrès aura lieu à l'hôtel Edmonton Inn.

Plus de 300 délégués francophones des 10 provinces du Canada se rencontreront pour approfondir le thème ***La coopérative: un instrument de développement.***

Le conférencier invité est M. Gérald Lafrenière de l'Université Laurentienne à Sudbury, Ontario.

Transports Canada — Transport Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **Directeur régional, Matériel et Services de contrat, Région de l'Ouest, Transports Canada, salle 6-19, 9820 - 107 rue, Edmonton, Alberta T5K 1G3** et endossées avec le nom et numéro du projet, seront reçues **jusqu'à 14 h 00 (heure d'Edmonton) à la date limite spécifiée.** Les documents de soumission sont disponibles par l'entremise du bureau ci-haut mentionné, téléphone 420-3932, télex 037-2469, sur paiement du dépôt demandé pour chaque ensemble de document de soumission requis sous forme d'un chèque établi à l'ordre du Receveur Général du Canada.

DOSSIER DE SOUMISSION: M4615

Projet: Construction d'un chemin, terrain de stationnement, distribution d'éclairage et d'électricité à l'aéroport de Fort Nelson, Fort Nelson, C.-B.

En général le travail consiste à reconstruire les chemins déjà existants à double sens, deux voies et les terrains de stationnement, spécifiquement, la construction d'un nouveau chemin d'accès principal et des travaux de drainage connexes, chemin d'accès au service, terrain de stationnement public et pour employer à base de location, trottoirs en béton, provision pour trottoirs en béton temporaire desservant les édifices existants du terminus et ajustement des bouches d'eau existantes, boîte de soupapes et passage pour travailleurs.

Date limite: **9 juillet 1985**

Dépôt: **250$**

Informations techniques:
B.G. Bartlett, Transports Canada, tél: 420-3987
Thompson Berwick Pratt & Partners. Vancouver, C.-B. Tél: 682-5411 (attention: B. Maples)

Les documents de soumission sont disponibles aux deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de C.-B., succursale Vancouver; services de plans de construction - Vancouver; aux Associations de la construction Fort Nelson, Fort St-John, Yellowknife et Whitehorse.

INSTRUCTIONS

Pour être considérée chaque offre doit être soumise sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée par la sécurité spécifiée dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans l'enveloppe fournie. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

CN RAIL

Appel d'offre pour

CONSTRUCTION D'UNE CAFÉTÉRIA DES EMPLOYÉS DU CN ET D'UN CENTRE DE SANTÉ PHYSIQUE
Edmonton, Alberta

Les travaux consistent de métaux variés; menuiserie; finition intérieure; casiers; travaux d'électricien; travaux mécaniques et équipements de service de nourriture.

Les soumissions cachetées dans une enveloppe pré-adressée seront reçues jusqu'à midi (HAR), jeudi, 4 juillet 1985.

Les documents de soumission sont disponibles du bureau du Chef Ingénieur Régional, 16e étage, 10004 - 104 avenue, Edmonton, Alberta, le ou après le vendredi, 14 juin, 1985 sur dépôt d'un chèque certifié au montant de cinquante dollars (50.00$) établi à l'ordre du Canadien National. Le dépôt sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans les trente (30) jours qui suivent la date de la fermeture des soumissions.

Pour de plus amples informations techniques communiquez avec le bureau de l'architecte, Edmonton, Alberta (403) 421-6373.

Ni la moins élevée ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

R.A. Walker, vice-président sénior
Edmonton, Alberta

mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1						■		■				■
2		■										
3			■									
4				■								■
5					■	■			■			
6							■			■		
7								■			■	
8				■								
9					■			■				
10			■				■					
11	■	■							■		■	
12						■				■		

- S.O.P

HORIZONTALEMENT

1 — Doigté de cuir de calfat de la dentellière. — Romancier suisse.
2 — Affectueuses.
3 — Article. — De l'Irlande.
4 — Germandrée aromatique. — Elevé.
5 — Genre de poissons. — Pron. pers. — Tesson.
6 — Tendus. — Fille d'Inachos. — Pron. pers.
7 — Moment pendant lequel on attend. — Sert à encourager.
8 — Venue au monde. — Borner, limiter.
9 — Chef d'une paroisse. — Préfixe. — Masse de neige durcie.
10 — Inf. — Pour ouvrir ou fermer. — Solennités.
11 — Foulé, serré.
12 — Toute ouverture en creux (pl.). — Ville allemande. — Petit cube.

VERTICALEMENT

1 — Remise d'une chose.
2 — Pilote.
3 — Adv. de lieu. — Esquiver. — Fleuve d'Italie.
4 — Oblat Marie Immaculée. — Ville des Pays-Bas. — Non préparé.
5 — Grosse moulure. — Marque le pluriel. — Près de.
6 — Ville d'Allemagne. — Unité de volume pour le bois de chauffage (pl.).
7 — Arme à jet à pointe aiguë. — Période. — La sienne.
8 — Embarras, soucis. — Incendie.
9 — Apre au toucher. — Qui concerne les brebis.
10 — Bravant. — Ombellifère vivace.
11 — Divinité de la Fable (pl.). — Première femme.
12 — Sa sainteté. — Qui appartient au globe.

mots cachés

8 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A	S	S	I	S	E	S	A	I	N	E	R	F	S	I
2	C	O	T	A	S	T	R	A	I	N	E	R	O	N	D
3	C	U	A	T	R	O	C	E	N	O	E	U	D	S	E
4	L	V	P	H	T	I	R	A	R	G	T	U	L	L	E
5	A	E	A	E	N	A	V	I	R	E	S	O	R	T	S
6	M	N	I	E	R	O	O	A	R	T	I	S	T	E	S
7	E	I	S	S	I	S	V	A	R	D	I	A	R	U	D
8	R	R	R	T	C	I	T	I	Y	A	R	U	A	O	A
9	T	R	U	C	S	S	A	L	M	E	E	V	N	O	R
10	O	R	E	N	O	L	L	O	I	R	E	C	S	R	D
11	E	T	E	S	I	E	I	S	O	S	D	E	F	I	E
12	M	E	S	S	E	S	I	N	A	O	R	A	O	E	R
13	O	R	E	I	E	O	T	L	D	O	I	R	R	O	O
14	R	R	G	S	M	I	I	U	N	R	E	E	M	E	N
15	T	R	O	U	E	R	A	T	E	E	P	E	E	R	T

Artistes
assises
athées
acclamer

Cotas

Donc
darderont
défi
dodu

Etés

Faire

Industrialiser
idylle
idée

Loir

Moisi
messe
mort

Néron
nier
niera
noeuds
navire
nerfs

Oseront
orée

Père

Rome
réno
rats
rueront
raviras
ravi
ruées
rare

Saine

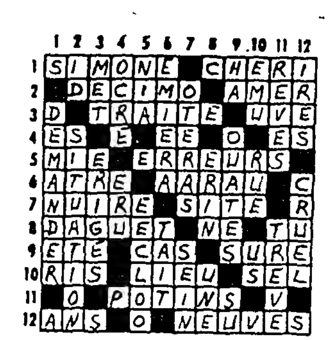
soir*
soie
sorts
siamoises
salir
sang
suaves
souvenir

Trouera
trainer
tulle
transforme
troc
trucs
tare

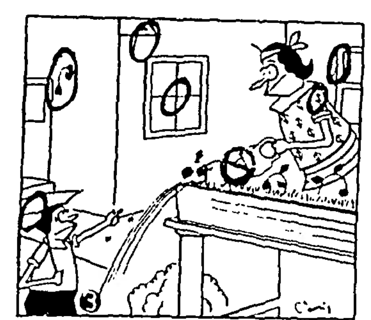
tapais
tira

Vanne
voiture
vire

Solution de la semaine dernière



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	I	M	O	N	E	■	C	H	E	R	I
2	■	D	E	C	I	M	O	■	A	M	E	R
3	D	■	T	R	A	I	T	E	■	U	V	E
4	E	S	■	E	■	E	E	■	O	■	E	S
5	M	I	E	■	E	R	R	E	U	R	S	■
6	A	T	R	E	■	A	A	R	A	U	■	C
7	N	U	I	R	E	■	S	I	T	E	■	R
8	D	A	G	U	E	T	■	N	E	■	T	U
9	E	T	E	■	C	A	S	■	S	U	R	E
10	R	I	S	■	L	I	E	U	■	S	E	L
11	■	O	■	P	O	T	I	N	S	■	V	■
12	A	N	S	■	O	■	N	E	U	V	E	S



INGENIEUR

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

VOTRE HOROSCOPE














BÉLIER



du 21 mars au 20 avril

Craignez une petite blessure d'amour-propre ou une querelle avec un ami. Vous serez porté à adresser des reproches qui ne seront pas justifiés. On vous témoignera de l'affection.

TAUREAU



du 21 avril au 20 mai

Un ami vous fera part de ses préoccupations, écoutez-le avec intérêt et faites passer à l'arrière plan votre égoisme. Sur le plan sentimental, un climat de confiance régnera et l'amour vous sourira. Indécision injustifiée.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Ne blessez pas la personne qui vous aime par une critique injustifiée. Ayez foi en vous-même et vous pourrez réaliser davantage de choses pour le bonheur de l'être cher. Ne prêtez pas oreille aux illusions perfides.

CANCER

du 22 juin au 22 juillet

Votre sensibilité sera en accord avec celle de la personne aimée. Vous partagerez ensemble confidences, projets et espoirs. Votre situation sentimentale évoluera lentement mais sûrement et vous connaîtrez un bonheur durable.

LION

du 23 juillet au 23 août

Les amours et les amitiés seront favorisés. En amour, vous serez ardent et vous risquez de vous montrer un peu trop exclusif. Ceux dont le coeur est libre pourraient bien trouver l'âme soeur au cours d'une réunion amicale.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Il faudra vous efforcer de ne pas faire trop d'entorse à la vérité dans vos discussions. La personne qui vous aime sera compréhensive et vous pardonnera facilement vos travers.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

Beaucoup de jalousie mais aussi du rêve, de l'amour, de la chaleur qui se développent et vous inspirent. Certains événements s'avéreront excellents sur le plan du coeur. Aucune surprise désagréable en vue.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

Les astres vous seront favorables mais vous ne goûterez réellement au bonheur que si vous refrénez votre sensibilité et si vous ne cherchez pas à cacher vos émotions sous des dehors bourrus ou simplement réticents.

SAGITTAIRE



du 23 nov. au 21 déc.

Il semble que vous vous libérerez de vos complexes et que vous vivrez plus intensément, plus complètement. Vous vous sentirez bien et vous aurez tendance à en faire trop pour la personne qui vous aime.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Vous aurez la possibilité de modifier le cadre de votre vie sentimentale et votre intuition sera excellente. Vous récolterez le fruit de vos efforts passés. Vous rencontrerez plusieurs nouvelles connaissances sympathiques.

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

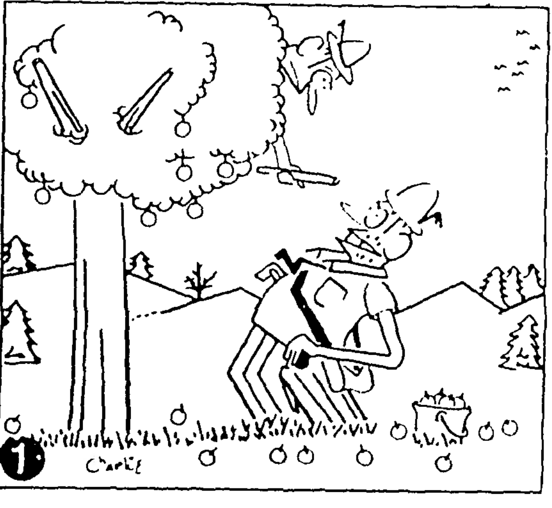
Vie sentimentale assez harmonieuse, un peu trop d'égoisme de votre part mais la personne qui vous aime vous trouvera tellement charmant et optimiste. N'exigez pas trop d'autrui toutefois.

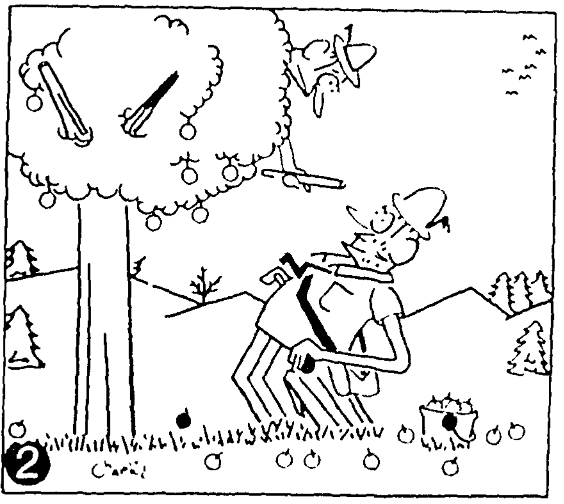
POISSONS

du 20 févr. au 20 mars

Un chagrin passager vous guette mais le soir même vous semblez faire une rencontre qui soulèvera votre enthousiasme. Ayez confiance en l'avenir, des événements heureux et qui vous sont favorables se préparent.

jouez avec nous



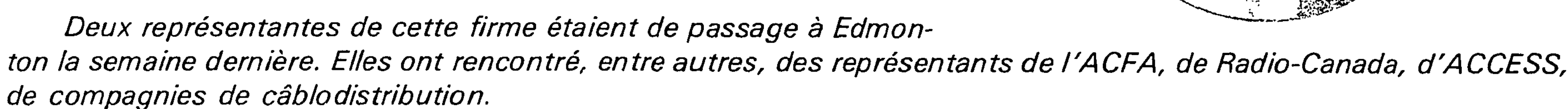


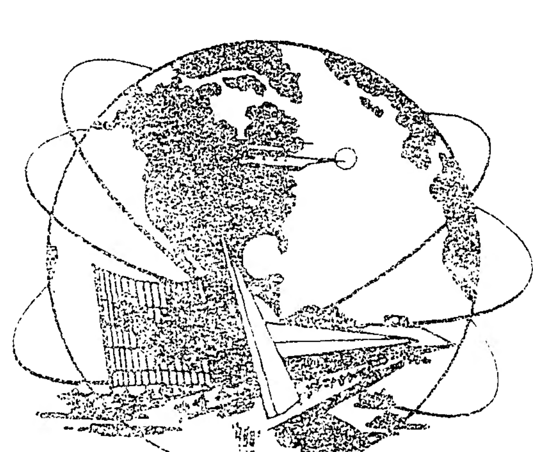
Trouvez les 7 erreurs



Les dossiers de l'ACFA

... du Québec?





La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) a entrepris récemment un projet visant l'élaboration d'un plan de développement en communications pour les communautés francophones hors Québec.

Ce plan de développement comprend plusieurs volets dont, bien sûr, celui de la radio et de la télévision.

A cette fin, la FFHQ a retenu les services d'une firme montréalaise, C.I.G.I.R., qui mène présentement une étude à travers tout le pays afin d'identifier les besoins des communautés francophones ainsi que les possibilités techniques de répondre à ces besoins.

Deux représentantes de cette firme étaient de passage à Edmonton la semaine dernière. Elles ont rencontré, entre autres, des représentants de l'ACFA, de Radio-Canada, d'ACCESS, de compagnies de câblodistribution.

Dans son cadre d'analyse, la firme C.I.G.I.R. énonce les objectifs suivants:

... OBJECTIFS POUR LA RADIO

Objectifs principaux

1- Offrir un deuxième service de langue française de radio à l'extérieur du Québec, et prévoir l'implantation d'un premier service pour les zones actuellement non desservies.

2- Offrir aux francophones hors Québec des émissions de radio mieux adaptées à leurs besoins et à leurs goûts.

3- Créer un nouveau réseau de radio conçu spécifiquement pour les francophones hors Québec.

Objectifs secondaires

4- Prévoir l'accès aux signaux de langue française disponibles au Canada, actuellement et dans le futur, grâce aux satellites.

5- Permettre la participation de groupes régionaux francophones à la création, au fonctionnement et à la mise en marché des services additionnels de langue française.

6- Elaborer un projet qui soit acceptable pour les entreprises en place, du domaine de la radio, télévision, câble, sans mettre en péril les seconds services qui existent déjà.

7- Prévoir une échelle de coûts réalistes pour les nouveaux services.

... POUR LA TÉLÉVISION

Objectifs principaux

1- Offrir un deuxième service de langue française de télévision à l'extérieur du Québec, et prévoir l'implantation d'un premier service pour les régions actuellement non desservies.

2- Offrir aux francophones hors Québec des émissions de télévision mieux adaptées à leurs besoins et à leurs goûts, ce qui ne signifie pas nécessairement leur rendre accessible le service dont disposent les francophones du Québec.

3- Prévoir l'accès aux signaux de langue française disponibles au Canada, actuellement et dans le futur, grâce aux satellites.

4- Créer un nouveau réseau de télévision conçu spécifiquement pour les francophones hors Québec.

5- Permettre la participation de groupes régionaux francophones à la création, au fonctionnement et à la mise en marché des services additionnels de langue française.

Objectifs secondaires

6- Elaborer un projet qui soit acceptable pour les entreprises en place, du domaine de la radio, télévision, câble, sans mettre en péril les seconds services francophones qui existent déjà.

7- Prévoir une échelle de coûts réalistes pour les nouveaux services.